

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1965

CINQUANTE-HUITIÈME
RAPPORT DE LA
BANQUE NATIONALE SUISSE
1965

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1965

A. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1. Evolution de l'économie dans le monde

L'expansion de l'économie mondiale s'est poursuivie en 1965; elle n'a toutefois pas été uniforme et, dans l'ensemble, l'accroissement de la demande et de la production s'est légèrement ralenti. Aux Etats-Unis, où la progression des investissements et l'augmentation de l'emploi ont stimulé la consommation, l'essor de l'économie a conservé toute sa force. Par contre, il s'est en général un peu affaibli en Europe occidentale et un recul s'est même produit dans les pays d'outre-mer fournisseurs de matières premières. Parmi les pays d'Europe, c'est encore, comme en 1964, la République fédérale d'Allemagne qui a connu l'expansion économique la plus vigoureuse. Cependant, certains signes d'accalmie se sont manifestés également dans ce pays. En France et en Italie, le mouvement des affaires a semblé se ranimer par moments, mais les signes de stagnation, ou même de récession dans certains secteurs, ont encore prédominé. La crise de la livre a obligé la Grande-Bretagne à appliquer une politique déflationniste qui a commencé à restreindre la demande. Le manque de fermeté des prix de la plupart des matières premières et des produits agricoles sur les marchés mondiaux, observé jusqu'en automne, s'est répercuté sur l'économie des pays fournisseurs.

Le maintien du pouvoir d'achat de la monnaie est demeuré presque partout le principal problème économique. Même aux Etats-Unis, où les prix sont restés pendant des années d'une stabilité remarquable, on a commencé à redouter une forte hausse. L'accroissement des dépenses publiques, les dégrèvements fiscaux et la politique des taux d'intérêt relativement bas ont constitué autant de stimulants pour l'économie américaine. Cependant, malgré la diminution de la capacité de production disponible et l'augmentation de l'emploi, ces facteurs n'ont eu jusqu'ici que des effets limités sur les prix, la rationalisation ayant permis de compenser une bonne partie des hausses de coûts. Le danger d'inflation s'est toutefois précisé durant le second semestre, de sorte que, vers la fin de l'année, les autorités monétaires américaines ont dû réagir en relevant les taux d'intérêt. Le renchérissement est resté le trait dominant de l'évolution de la conjoncture en Europe

occidentale, où la hausse des prix a été encore renforcée par les mauvaises récoltes dues au temps défavorable. Dans quelques pays pourtant, la progression des prix est devenue un peu plus faible.

La crise grave qui a éclaté au sein de la Communauté économique européenne (CEE) à propos du financement de la politique agricole a entravé les efforts d'*intégration de l'Europe*. Le gouvernement français a refusé, après la rupture des négociations, de se faire représenter dans les commissions et dans les groupes de travail de la CEE. L'attitude de la France n'a pas compromis jusqu'ici les résultats acquis en matière d'intégration, mais elle a suscité des doutes sur la possibilité d'atteindre les objectifs économiques et politiques du Traité de Rome. Cette crise a touché aussi les organisations où les Etats membres de la CEE ont une représentation collective. C'est ainsi que l'activité du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a été paralysée, parce que les représentants de la CEE ont dû s'abstenir de participer au « Kennedy round ». L'Association européenne de libre échange (AELE) a fait des progrès dans le domaine des échanges de marchandises et dans la coordination des politiques économiques des Etats membres.

2. *Les questions monétaires internationales*

La *situation monétaire internationale* a été dans l'ensemble un peu plus calme que l'année précédente, mais elle n'a pas été non plus exempte de perturbations. Si les efforts des Etats-Unis pour rétablir la situation de leur balance des paiements ont eu un résultat positif, la livre sterling, en constante difficulté depuis 1964, a subi une nouvelle crise de confiance à la fin du mois de juillet. Cette crise a pu être surmontée en septembre grâce à l'aide accordée de nouveau par les banques centrales. Sur le continent, des déséquilibres croissants sont apparus dans le domaine des échanges extérieurs. Tandis que la balance des paiements de la France et celle de l'Italie présentaient un excédent appréciable, la situation de la balance commerciale et de la balance des revenus de la République fédérale d'Allemagne s'est détériorée.

Les efforts déployés avant tout par les Etats-Unis et par la Grande-Bretagne pour rééquilibrer leur balance des paiements ont apporté certaines restrictions au commerce et aux paiements internationaux. Devant l'évolution défavorable de leur balance des paiements au cours du deuxième semestre de 1964, les Etats-Unis ont été amenés à donner une importance prépondérante à l'assainissement de leurs comptes extérieurs et à prendre, en février, diverses mesures à cet effet. Elles ont visé principalement à restreindre le volume des crédits bancaires à l'étranger et celui des investissements de l'économie privée en dehors des Etats-Unis. Le gouvernement britannique également, en plus des dispositions qu'il a prises pour réduire la demande intérieure, s'est vu contraint au mois d'avril de limiter les exportations de capitaux en renforçant le contrôle des changes. En revanche, il a réduit de 15% à 10% à la fin du mois d'avril la surtaxe douanière qu'il avait introduite en novembre 1964.

Les discussions sur la *réforme du système monétaire international* sont entrées dans une nouvelle phase en 1965. Des pourparlers se sont engagés plus rapidement qu'on ne l'avait prévu

sur les principes de cette réforme. Après que le président de la République française eut demandé, en février, le retour à l'étalon-or classique, le secrétaire américain au Trésor a annoncé au mois de juillet que son gouvernement était disposé à promouvoir une révision du système monétaire international portant, entre autres points, sur la possibilité de créer des moyens de réserve additionnels. A cette fin, il a proposé la convocation d'une conférence monétaire mondiale. Cette initiative a été accueillie avec réticence par la plupart des pays d'Europe occidentale. Il leur semblait en effet préférable que les principales puissances monétaires parviennent au préalable à un accord au sein du « Club des Dix ».

Aussi, lorsque l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale s'est réunie en septembre à Washington, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des Etats membres du « Club des Dix » ont décidé que des négociations relatives à la création d'instruments de réserve supplémentaires auraient lieu tout d'abord entre les dix principaux pays industrialisés et que le cadre des négociations ne devrait être élargi, comme le proposent les Etats-Unis, que si ces dix pays aboutissent à une entente sur les points essentiels d'une solution. Pour sa part, la Banque nationale suisse a continué, en 1965, de participer en qualité d'observateur aux séances du « Club des Dix ».

L'étroite *collaboration des autorités monétaires* des principaux pays industrialisés, qui avait fait ses preuves les années précédentes, s'est poursuivie. Les crédits à court terme, que les banques centrales avaient accordés à la fin de novembre 1964 à la Banque d'Angleterre pour l'aider à surmonter une grave crise de la livre, sont arrivés à échéance au mois de mai 1965. Ils ont été consolidés par le Fonds monétaire international qui a octroyé à la Grande-Bretagne, en différentes monnaies, un prêt à moyen terme d'un montant de 1,4 milliard de dollars. Comme les avoirs du Fonds en ces diverses monnaies n'étaient pas suffisants, il a dû recourir, pour l'équivalent de 525 millions de dollars, aux « Arrangements généraux de crédit » conclus en janvier 1962 avec les pays membres du « Club des Dix ».

Le scepticisme à l'égard de la livre n'ayant pas disparu malgré les mesures énergiques du gouvernement britannique pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements, la Banque d'Angleterre s'est vue contrainte de demander, au début du mois de septembre, une nouvelle aide aux instituts d'émission des pays membres du « Club des Dix » ainsi qu'aux banques centrales autrichienne et suisse et à la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Le but de cette aide, à laquelle la France ne s'est pas associée, était de provoquer un revirement du climat psychologique en faveur de la livre. Elle a eu l'effet désiré sans que la Banque d'Angleterre ait dû utiliser les nouveaux crédits mis à sa disposition.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des Etats membres du « Club des Dix » ont décidé, au mois de septembre, de proroger de quatre ans les « Arrangements généraux de crédit » qui devaient arriver à expiration en octobre 1966.

La Suisse a de nouveau joué un rôle actif en matière de coopération monétaire internationale. Se fondant, d'une part, sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963 concernant la collaboration de la

Suisse à des mesures monétaires internationales et, d'autre part, sur la convention conclue par échange de lettres le 11 juin 1964 avec le Fonds monétaire international, la Banque nationale a décidé au début de mai, en accord avec le Conseil fédéral, de s'associer aux mesures d'aide prises par le Fonds monétaire international et le «Club des Dix» en faveur de la Grande-Bretagne. Ainsi, elle a consolidé le crédit qu'elle avait octroyé en novembre 1964 à la Banque d'Angleterre jusqu'à concurrence du montant que celle-ci avait effectivement utilisé, à savoir 174 millions de francs, ou l'équivalent de 40 millions de dollars. La consolidation s'est faite par un prêt d'une durée maximale de cinq ans qui bénéficie de la garantie de la Confédération. Compte tenu des autres crédits en cours, notre aide à la Banque d'Angleterre s'élevait alors à 519 millions de francs.

Au début du mois de septembre, la Banque nationale a participé à la nouvelle opération de soutien de la livre sterling en accordant à la Banque d'Angleterre un crédit qui, comme nous l'avons dit, n'a pas été utilisé.

Durant le premier trimestre de 1965, les Etats-Unis ont recouru de nouveau à l'accord de «swap» conclu par la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque nationale suisse: une première fois au milieu de janvier pour une transaction de 60 millions de dollars et une seconde fois au début de mars pour une transaction de 90 millions de dollars. Ces deux opérations ont permis de substituer à des avoirs en dollars de la Banque nationale sans garantie de change des avoirs munis d'une telle sûreté, ce qui a évité des conversions en or. Durant les mois suivants, le déficit sporadique de notre balance des devises a donné à la Banque de Réserve Fédérale de New York la possibilité d'amortir graduellement aussi bien le «swap» dollars contre francs de 100 millions de dollars conclu en décembre 1964 avec la BRI, que les transactions précitées, d'un montant de 150 millions de dollars, avec la Banque nationale suisse. Son «swap» avec la BRI a été liquidé au milieu de juillet et celui avec la Banque nationale à la fin de l'année.

Comme on l'avait prévu, les transferts de salaires de la main-d'œuvre italienne occupée en Suisse ont permis à l'Italie de rembourser à la fin du mois d'avril le solde du crédit de soutien qu'elle avait obtenu au mois de juin 1964.

3. Situation de l'économie, du crédit et de la monnaie en Suisse

L'expansion de l'économie suisse s'est nettement relâchée. Ce ralentissement a tenu en partie aux mesures prises pour contenir la haute conjoncture. Ainsi, le resserrement du marché de l'argent et des capitaux a agi comme un frein efficace. D'autre part, l'évolution de la conjoncture à l'étranger a aussi exercé une influence modératrice, qui s'est traduite pour l'industrie par une baisse des entrées d'ordres et par un amincissement des carnets de commandes. Les efforts tendant à la *limitation de la demande globale*, condition du rétablissement de l'équilibre économique, ont eu un résultat positif dans divers domaines. La compression de l'effectif des travailleurs étrangers imposée par les autorités, de même que le resserrement des possibilités de finance-

ment, ont réduit nettement l'excédent de la demande dans le secteur des investissements. Les besoins en biens d'investissement et en biens de consommation ont diminué, ce qui a entraîné un changement frappant dans l'évolution du *commerce extérieur*. Les importations n'ont plus augmenté que de façon modeste, tandis que les exportations ont poursuivi leur progression. Il en est résulté une diminution appréciable du déficit de la balance commerciale qui, de plus de 4 milliards de francs en 1964, a été ramené à 3,1 milliards en 1965. L'amélioration de la balance commerciale, alliée à d'autres facteurs, a amené une importante réduction du découvert de la balance des revenus. Ce découvert, qui s'était élevé à 1,8 milliard en 1964, n'a vraisemblablement pas dépassé quelques centaines de millions de francs en 1965.

Des signes de détente sont apparus dans divers secteurs. Le chiffre de l'*emploi* a légèrement baissé dans l'industrie et l'expansion de la production industrielle s'est nettement ralentie. Au lieu d'augmenter fortement comme les années précédentes, l'effectif des travailleurs étrangers a diminué, ce qui a eu pour répercussion d'améliorer la qualité et le rendement du travail. L'accroissement plus lent des chiffres d'affaires du commerce de détail permet de conclure que la poussée de la demande de consommation s'est atténuée.

La surchauffe a diminué peu à peu dans la *construction* et dans les branches connexes ainsi que sur le *marché immobilier*. La concurrence dans l'industrie du bâtiment s'est remise à jouer, ce qui a freiné la hausse du coût de la construction. Pour certaines catégories de travaux, des adjudications ont eu lieu à des prix moins élevés que l'année précédente. Une évolution analogue s'est produite sur le marché immobilier: les prix des terrains, dont la hausse rapide avait constitué pendant des années un facteur d'inflation, se sont stabilisés et ils ont même tendu à baisser en dehors des grandes agglomérations. La spéculation sur les terrains et sur les bâtiments a pour ainsi dire disparu.

Le ralentissement général de l'activité économique est cependant resté sans influence sur le *coût de la vie*. La hausse des prix à la consommation s'est même accélérée. Cette évolution s'explique en partie par le fait que des conditions atmosphériques défavorables ont nui à l'agriculture – non seulement en Suisse mais encore dans d'autres pays d'Europe –, ce qui a fait monter fortement les prix agricoles. En outre, des augmentations de loyers, motivées par la hausse des taux hypothécaires ou consécutives à la substitution du régime de la surveillance à celui du contrôle des loyers, ont eu une forte incidence sur l'indice des prix à la consommation. Indépendamment de cela, il s'est avéré, comme on l'avait déjà observé dans d'autres pays, qu'un fléchissement général de la conjoncture n'empêche pas les coûts et les prix de monter si les dépenses publiques s'accroissent de façon excessive, si la pénurie de main-d'œuvre favorise les revendications de salaires et si, de surcroît, un déséquilibre subsiste entre l'offre et la demande dans certains secteurs importants, comme le marché du logement par exemple. Dans ces conditions, les hausses de coûts peuvent sans difficulté être reportées sur les consommateurs. Enfin, le principe de la parité des revenus, dont bénéficie notre agriculture, a rendu nécessaire un ajustement graduel des prix agricoles.

L'évolution de la *construction de logements* a de nouveau requis une attention particulière. La production de logements courants et de logements bénéficiant d'une aide publique n'a pas été soumise, comme on sait, au régime de l'autorisation institué par l'arrêté sur la construction; de son côté, la limitation des crédits n'a pour ainsi dire pas fait obstacle au financement de cette catégorie de travaux, et l'on a construit, en fait, davantage de logements en 1965 que l'année précédente. Par contre, le nombre des projets de construction de logements a diminué. Un jugement par trop sommaire a souvent fait attribuer cette diminution à la hausse des taux d'intérêt. Sans doute, cette hausse, qui a eu un effet modérateur sur la conjoncture, n'a pas été sans influencer la construction de logements, étant donné que les charges des propriétaires d'immeubles ont augmenté et qu'il a fallu tenir compte de cette augmentation dans le calcul du rendement et des loyers des immeubles projetés. On a toutefois accordé à la hausse de l'intérêt une importance beaucoup trop grande par rapport aux autres facteurs du renchérissement de la construction et de la diminution des projets de logements. Un autre élément a joué à cet égard un rôle bien plus grand: le maître de l'œuvre et ses bailleurs de fonds ont dû se préoccuper davantage que les années précédentes du risque de ne plus pouvoir louer leurs nouveaux appartements grevés de loyers élevés, d'autant plus qu'une certaine saturation est apparue dans différentes régions pour les appartements chers. En outre, la hausse plus lente du coût de la construction et la stabilisation progressive des prix des terrains ne permettaient plus de tabler sur la revente avec bénéfice des immeubles terminés. Les causes essentielles de la diminution des projets de construction de logements n'étant pas d'ordre monétaire, il eût été faux de vouloir soutenir la production de logements par un accroissement artificiel de la masse monétaire et du volume du crédit. Une telle politique aurait d'ailleurs été incompatible avec la lutte contre l'inflation. Pour encourager la construction d'appartements à loyers modérés, les Chambres fédérales ont voté une loi qui prévoit une aide directe de la Confédération pour l'abaissement des loyers, l'obtention des capitaux et le cautionnement.

Des signes de stabilisation sont apparus aussi dans le *domaine de la monnaie et du crédit*. Le montant des avoirs en francs, entretenus dans les banques suisses par des étrangers, était pratiquement le même dans les premiers mois de 1965 qu'au moment de la mise en application de ces mesures. Ces avoirs ont diminué au cours du second semestre, du fait surtout qu'ils ont été en partie investis dans des titres étrangers d'un rendement élevé. A l'exception des prêts aux corporations de droit public, les crédits se sont moins développés que dans les années 1960 à 1963. L'expansion beaucoup plus lente de la circulation fiduciaire ainsi que du mouvement des comptes de virements et des comptes de chèques postaux a constitué un autre indice très net de la détente de la conjoncture.

Malgré certaines tensions, l'évolution du marché de l'argent et des capitaux a été calme dans l'ensemble. Cependant, la forte expansion des crédits bancaires durant les années antérieures a continué de faire sentir son influence sur le marché à long terme, sous la forme d'une importante demande de capitaux destinés à la consolidation de ces crédits. Les efforts déployés pour établir

un meilleur équilibre entre le développement de l'épargne et les besoins accrus de capitaux ne sont pas restés sans effet. La consolidation des crédits à court terme par des capitaux à long terme a fait des progrès, ce qui a renforcé les possibilités du système bancaire; en même temps, ce processus a témoigné de la capacité du marché des capitaux. Comme l'économie a travaillé à plein rendement et que les investissements des pouvoirs publics ont continué de s'accroître, les besoins de capitaux sont demeurés considérables.

Aussi les *taux d'intérêt* ont eu encore tendance à augmenter. Ce mouvement de hausse s'explique également par le fait que le niveau de l'intérêt est monté fortement dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale; en raison de l'interdépendance des marchés, cette évolution ne pouvait pas manquer d'avoir des répercussions en Suisse. En intervenant avec souplesse sur le marché, la Banque nationale est parvenue à empêcher les taux d'intérêt de varier brusquement. En particulier, l'adaptation du programme des émissions à la capacité du marché a permis de limiter la hausse de l'intérêt des emprunts par obligations. De même, le taux des premières hypothèques appliqué par les principales banques qui pratiquent le crédit foncier n'a subi dans l'ensemble qu'une hausse modérée.

D'amples mouvements internationaux de capitaux ont de nouveau marqué l'évolution de la *situation monétaire*. Au début de l'année, les liquidités du marché de l'argent et du système bancaire étaient extrêmement abondantes du fait des importantes entrées de fonds que la crise de la livre avait provoqués à la fin de 1964. La plus grande partie de ces fonds représentaient vraisemblablement le produit de la liquidation de placements suisses à l'étranger, si bien que leur investissement en Suisse ne pouvait pas être empêché par les mesures applicables aux capitaux étrangers. La convention sur la limitation des crédits permettait tout au plus d'éviter que ces fonds ne se déversent en trop grande quantité dans l'économie par le canal des banques. A la mi-janvier, les avoirs des banques, du commerce et de l'industrie en comptes de virements à la Banque nationale atteignaient le montant record de 3,3 milliards de francs, qui était de près de 400 millions de francs plus élevé qu'une année auparavant. Comme un pareil renforcement de la liquidité était inopportun du point de vue de la conjoncture, la Banque nationale a épongé provisoirement 500 millions de francs en chiffre rond, en cédant aux banques des devises avec garantie de change. Au mois de mars et au mois d'avril, les ventes de dollars de la Banque nationale ont encore réduit les avoirs à vue de l'économie en comptes de virements. Au milieu du mois de juillet, ces avoirs étaient tombés à 1,8 milliard de francs et leur montant était de 470 millions de francs moins élevé qu'une année auparavant.

La diminution considérable de la liquidité des banques a alors provoqué un resserrement sensible du marché de l'argent ainsi que des perturbations sur le marché des devises, où la demande de francs suisses était forte. Cela a amené la Banque nationale, vers le milieu de l'année, à reprendre aux banques, contre des francs suisses, la plus grande partie des devises qu'elle leur avait cédées en janvier. Grâce à cet appoint de liquidité, les banques ont été en mesure de satisfaire plus facilement la demande étrangère de francs suisses. Sous l'effet notamment des craintes que

la livre inspirait de nouveau, les afflux de fonds en provenance de l'étranger ont recommencé en juillet et en août. Durant ces deux mois, la Banque nationale a dû reprendre des dollars pour un montant de 310 millions de francs, ce qui a entraîné un nouvel accroissement de la liquidité du marché.

L'économie publique a connu une vigoureuse expansion. Conséquence de l'essor de l'économie privée durant les années précédentes, les besoins d'investissement publics, principalement ceux qui ont pour but d'adapter l'infrastructure à une population accrue, ont énormément augmenté. La demande de biens et de services du secteur public a ainsi considérablement grossi, ce qui ne pouvait que contrer les effets des facteurs de stabilisation qui se sont manifestés dans les autres secteurs. L'accroissement des investissements des collectivités de droit public et l'augmentation de leurs dépenses courantes, causée surtout par la hausse des traitements, ont fait que la progression des dépenses publiques a été plus rapide que celle du produit national. Les recettes des collectivités publiques n'ont pas pu augmenter non plus au même rythme que les dépenses. Ainsi, un nombre croissant de communes, de cantons et la Confédération ont présenté des budgets déficitaires qui constituent des foyers d'inflation. En outre, les cantons et les communes ont recouru davantage au marché des capitaux.

La politique de stabilisation impose aux collectivités publiques le devoir d'user de la plus grande réserve en matière d'investissement et de tout faire pour rétablir leur équilibre financier.

4. Mesures conjoncturelles

Le 28 février 1965, les deux arrêtés fédéraux instituant des mesures dans le domaine de la construction (arrêté sur la construction) ainsi que dans le domaine du marché de l'argent et des capitaux et dans celui du crédit (arrêté sur le crédit), qui étaient entrés en vigueur le 17 mars 1964, ont été soumis au vote du peuple et des cantons. L'arrêté sur la construction a été accepté par 507 739 voix, contre 406 447, ainsi que par seize cantons et deux demi-cantons, contre trois cantons et quatre demi-cantons; l'arrêté sur le crédit par 526 599 voix, contre 385 745, ainsi que par seize cantons et cinq demi-cantons, contre trois cantons et un demi-canton. La limitation du nombre des travailleurs étrangers étant de la compétence du Conseil fédéral, elle n'a pas été mise en votation populaire.

L'interdiction de faire exécuter diverses catégories de travaux peu urgents, imposée pour une année par l'arrêté sur la construction, est devenue caduque au mois de mars 1965. Les travaux interdits jusque-là ont alors été soumis au régime du permis. Dans l'ensemble, le plafond des travaux que le Conseil fédéral avait fixé pour 1965 aux différents cantons, n'a pas été atteint. La demande effective de travaux est restée en général dans les limites des possibilités de la branche.

Parmi les mesures qui ont été prises conformément à l'arrêté sur le crédit, la convention sur la limitation des crédits, qui a force obligatoire générale, a été légèrement assouplie à partir du 1^{er} janvier 1965. Une modification de l'article 9 a permis d'excepter de la limitation les crédits

destinés au financement de certains projets urgents des pouvoirs publics (hôpitaux et autres bâtiments hospitaliers, établissements pour vieillards, écoles, installations servant à l'approvisionnement en eau potable ou à la protection des eaux, travaux de raccordement se rapportant à la construction de logements courants et de logements bénéficiant d'une aide publique). Ces crédits n'ont plus été imputés sur le quota d'accroissement des avances et prêts aux corporations de droit public. En outre, pour tenir compte des difficultés de consolidation des crédits de construction et pour faciliter leur conversion en hypothèques, le taux d'accroissement pour les placements hypothécaires a été porté de 108 à 120% de l'augmentation enregistrée en 1960 ou en 1961. Les autres taux d'accroissement (débiteurs, effets de change, avances et prêts aux corporations de droit public) ont été maintenus à 79%.

Le Conseil fédéral, estimant que la politique de stabilisation de la conjoncture devait être poursuivie, a proposé en novembre 1965 aux Chambres fédérales de prolonger d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 17 mars 1967, la durée de validité de l'arrêté sur le crédit. Comme la demande de travaux a diminué dans l'ensemble, il n'a pas demandé la prorogation de l'arrêté sur la construction.

B. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

1. Les principaux secteurs de l'économie

Selon un indice qui a été publié pour la première fois en 1965, la croissance de la *production industrielle* s'est ralentie depuis le début de l'année 1964. Son taux d'expansion annuelle, qui était encore de 6,9% au début du premier trimestre de 1964, a baissé de façon irrégulière et il s'est inscrit à 3,4% au troisième trimestre de 1965. L'indice de la production industrielle était alors à 152 points (1958=100). La productivité a pu être accrue grâce à la rationalisation des entreprises; en outre, les travailleurs étrangers ont changé moins fréquemment de place et la qualité de leur travail s'est améliorée. La production n'a pas évolué de la même façon dans toutes les branches. Elle a fléchi par rapport à l'année précédente dans l'industrie des textiles et dans l'industrie chimique. D'autre part, la détente qui s'est manifestée dans la construction a entraîné une diminution de la demande des biens produits par les industries qui travaillent pour ce secteur. Par contre, la production de machines, d'instruments, d'appareils et de montres a continué d'augmenter.

A la fin de septembre, le chiffre de l'*emploi* était de 1,2% moins élevé qu'une année auparavant. De septembre 1964 à septembre 1965, l'effectif des ouvriers et employés a diminué de 2,1% dans l'industrie, de 2,2% dans le bâtiment, et de 0,2% dans l'artisanat, le commerce et les transports. La diminution du nombre total des personnes employées a résulté principalement des mesures prises pour restreindre l'effectif de la main-d'œuvre étrangère. Un arrêté du Conseil fédéral du 26 février 1965 a obligé les employeurs à réduire de 5% jusqu'à la fin de juin au

plus tard le nombre des travailleurs étrangers occupés dans leur entreprise. En outre, des autorisations de séjour n'ont plus été délivrées à des travailleurs étrangers que si l'employeur s'est engagé par écrit à ne pas accroître l'effectif total de son personnel. Ces mesures, qui ont demandé beaucoup d'efforts à l'économie, ont eu l'effet désiré. Lors du recensement du mois d'août, 676 300 travailleurs étrangers soumis au contrôle étaient occupés en Suisse, ce qui représente une diminution de 44 600 personnes, ou de 6,2%, par rapport au recensement d'août 1964. Il faut cependant tenir compte du fait que, pendant cette période de douze mois, 10 700 travailleurs étrangers ont reçu un permis d'établissement et qu'ils ont été libérés du contrôle. La baisse de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère a certainement déchargé le marché du logement et ralenti l'expansion de la consommation privée. Elle a en outre contribué à améliorer la balance des revenus.

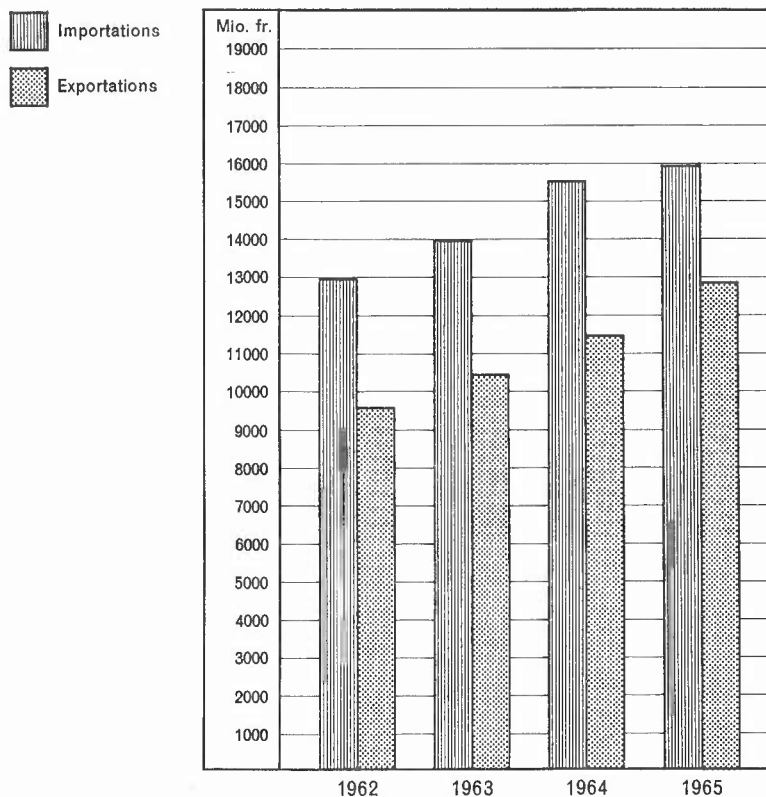
Selon les résultats de l'enquête effectuée en février par le délégué aux possibilités de travail, les projets de *construction* pour l'année 1965 s'élevaient à 13,5 milliards de francs. Ils dépassaient de 1,8 milliard de francs, ou de 15%, le montant des travaux exécutés en 1964, alors que les projets pour 1964 avaient dépassé de 3,9 milliards, c'est-à-dire de près de 40%, les travaux exécutés en 1963. Pour 1965, les projets des pouvoirs publics se montaient à 4 771 millions de francs et les projets privés à 8 744 millions; les premiers excédaient ainsi de 25%, les seconds de 11%, la valeur des constructions de 1964. Dans le secteur privé, les projets de l'industrie et de l'artisanat étaient légèrement inférieurs aux investissements faits en 1964. Quant aux projets de logements, ils dépassaient encore de 800 millions de francs la production de l'année précédente. Les chiffres relatifs aux collectivités publiques montrent qu'elles ont continué d'exercer une forte poussée sur la demande.

Une vive activité a régné de nouveau dans le domaine de la *construction de logements*. Dans les 65 villes de plus de 10 000 habitants, 22 048 logements ont été terminés en 1965, contre 20 873 en 1964. Cela représente une progression de 5,6%. La production de logements dans l'ensemble du pays s'est accrue au moins dans la même proportion que dans les villes. A la fin du mois de juin, 51 900 logements étaient en construction dans les communes de plus de 2 000 habitants. Sans être aussi élevé qu'une année auparavant, le nombre des appartements en construction dans ces communes dépassait alors celui des appartements terminés durant toute l'année 1964.

Le nombre des *projets de construction de logements* a évolué différemment. Alors qu'en 1964 la police des constructions des 65 villes considérées avait accordé des permis de bâtir pour 26 869 logements, les permis délivrés en 1965 n'ont porté que sur 20 660 appartements, ce qui représente une diminution de 23,1%. Les causes de ce fléchissement ont déjà été indiquées à la page 8 de ce rapport.

La moins grande propension des chefs d'entreprises à développer leurs installations apparaît dans les *projets de constructions industrielles* soumis à l'inspecteur des fabriques. Ils sont devenus moins nombreux et le poids des investissements s'est déplacé des constructions nouvelles et des travaux d'agrandissement vers les installations de rationalisation. Le nombre des projets

*Commerce extérieur
de la Suisse*



d'agrandissement a été de 1550, ce qui représente un recul de 15 % par rapport à l'année précédente. Quant au cubage des agrandissements projetés, il a diminué de 25 %.

L'évolution du *commerce extérieur* a été l'un des signes les plus évidents de la détente de la conjoncture. Depuis 1959, le déficit de la balance commerciale n'avait pas cessé de s'accroître et il avait atteint 4,1 milliards de francs en 1964. En 1965, il a diminué de un milliard pour s'établir à 3,1 milliards de francs.

Les importations se sont légèrement accrues. Elles ont augmenté de 386 millions de francs, ou de 2,5 %, pour atteindre 15 926 millions, alors qu'elles avaient progressé de 11,1 % de 1963 à 1964. Les importations de denrées alimentaires et de produits fabriqués ont tendu à se stabiliser au niveau de l'année précédente, ce qui reflète nettement la réduction de l'excédent de la demande. La diminution, sinon de la valeur, du moins du volume des importations de biens d'investissement est particulièrement frappante à cet égard.

Les exportations, au contraire, ont continué de progresser et ont atteint le montant de 12 861 millions de francs. Leur progression a été de 1 399 millions de francs, ou de 12,2 %, contre 9,8 % en 1964. La part de l'industrie des métaux et des machines à cette augmentation a été de 581 millions de francs, celle de l'industrie chimique de 261 millions, et celle de l'industrie des textiles de 71 millions. Il est vrai qu'une partie des livraisons à l'étranger se rapportaient à des commandes assez anciennes. Les chiffres des exportations ne reflètent donc pas au jour le jour l'évolution de la demande étrangère. Il faut dire aussi que l'augmentation du montant des exportations est

due en partie à des hausses de prix. Durant les trois premiers trimestres de 1965, l'indice des prix à l'exportation a été en moyenne de 3% plus élevé qu'en 1964, alors que les importations ont renchéri de 1% en moyenne.

Nos importations en provenance des pays d'Europe se sont accrues de 360 millions de francs, alors que nos achats dans les pays d'outre-mer n'ont augmenté que de 26 millions. Nos exportations en Europe ont progressé de 961 millions de francs, celles qui étaient destinées aux pays d'outre-mer de 438 millions. La part de la CEE et celle de l'AELE au total de nos importations sont demeurées pratiquement les mêmes qu'en 1964, soit 62% et 15%. Les parts des deux blocs économiques européens à nos exportations n'ont pas subi non plus de changements appréciables: celle de la CEE est restée de 40% comme l'année précédente, bien que la forte réduction des droits de douane entre les pays de la Communauté ait constitué un handicap croissant pour nos exportateurs; quant à nos exportations dans les pays de l'AELE, elles ont atteint 20% de nos ventes à l'étranger. Nos échanges commerciaux avec les pays de l'AELE se sont soldés par un excédent de 181 millions de francs, tandis qu'avec la CEE ils ont laissé un découvert de 4 785 millions. Ce découvert est égal à une fois et demie environ le solde passif de notre balance du commerce.

La *production agricole* s'est ressentie des conditions atmosphériques défavorables. Du printemps jusqu'en automne, un temps froid et de fortes pluies ont nui à la croissance des plantes. Les foins ont été abondants, mais de mauvaise qualité. Les cultures de fruits, de légumes, de pommes de terre et de betteraves à sucre en particulier ont donné des résultats décevants, les quantités obtenues étant plus faibles que l'année précédente. En revanche, la production animale destinée au marché s'est accrue. Les livraisons de lait ont dépassé de 4,9% le chiffre de l'année précédente et la production de viande a augmenté de 10,5%. Durant les derniers mois de 1965, le cheptel suisse a été durement touché par la fièvre aphteuse.

L'indice des prix des agents de la production agricole a continué de s'élever en 1965. Il a progressé de 4,8% de la fin de décembre 1964 à la fin de décembre 1965, en raison notamment de la hausse des salaires ainsi que du renchérissement des semences, des outils et des machines. La hausse du coût de la construction et des taux hypothécaires a contribué également à cette progression.

Le rendement peu satisfaisant de l'agriculture a amené le Conseil fédéral à majorer le prix du lait de 1 centime le 1^{er} juin, puis de nouveau de 2 centimes le 1^{er} novembre. Il a en outre relevé les prix indicatifs pour le bétail de boucherie et autorisé une augmentation du prix des pommes de terre de table. D'autre part, les prix des légumes ont fortement augmenté durant les mois d'été. Sous l'effet de ces hausses, l'indice des prix des produits agricoles payés aux producteurs s'est élevé de 4,7% de la fin de 1964 à la fin de 1965.

Après avoir suivi un cours favorable durant l'hiver 1964/65, le *tourisme* a marqué un léger fléchissement à partir du printemps et le nombre des nuitées, qui était jusque-là de 2% plus élevé que l'année précédente, est descendu au-dessous du niveau qu'il avait atteint en 1964. En effet, l'in-

dustrie touristique n'a pas bénéficié de l'appoint que l'Exposition nationale lui avait apporté en 1964; en outre, elle a souffert du mauvais temps. Les hôtels et les pensions ont enregistré au total 29,4 millions de nuitées, contre 30,4 millions l'année précédente. Les nuitées des touristes suisses ont diminué de 5% et celles des hôtes étrangers de 1,7%. Comme l'offre de lits était plus importante qu'en 1964, la diminution du taux d'occupation des lits a été légèrement plus prononcée que celle du nombre des nuitées.

L'utilisation des *moyens de transport* par les voyageurs est allée de pair avec l'évolution du tourisme. Le nombre des personnes transportées par les Chemins de fer fédéraux a diminué de 2,8%. D'autre part, la détente de la conjoncture a ralenti le développement du trafic intérieur des marchandises. Par contre le trafic de transit s'est accru de 14% sous l'effet de la vigoureuse expansion du commerce extérieur de l'Italie. La hausse des tarifs de transport pour les voyageurs, entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1964, a apporté un supplément de recettes aux Chemins de fer fédéraux, mais le rendement net a tout de même diminué, car les frais d'exploitation ont augmenté davantage encore.

L'*évolution des prix* a présenté de grands contrastes. Influencés par le fléchissement de la conjoncture et en particulier par le recul de l'excédent de la demande dans le secteur de la construction, les prix de gros des marchandises non agricoles, ceux d'un certain nombre de produits fabriqués et notamment le coût de la construction ont tendu à se stabiliser. Par contre, l'évolution des prix à la consommation a été peu satisfaisante.

A la fin de 1964, l'*indice des prix de gros*, alors à la cote 236,4, dépassait de 0,6% le niveau atteint à la fin de l'année précédente. Restant ensuite relativement stable pendant les dix premiers mois de 1965, il s'est inscrit à 238,4 points à la fin du mois d'octobre; il n'était que de 0,3% plus élevé qu'une année auparavant. La hausse des prix de certains produits agricoles indigènes et le raffermissement des prix des importations ont fait monter l'indice des prix de gros à 242,8 points à la fin de décembre. Il traduisait ainsi une hausse de 2,7% par rapport à la fin de l'année précédente. A la fin de 1965, les prix des marchandises indigènes étaient en moyenne de 3,1% plus élevés qu'à la fin de 1964, alors qu'ils n'avaient augmenté que de 1,1% durant les douze mois précédents. L'indice des prix des marchandises étrangères a été, jusqu'à la fin d'octobre, moins élevé qu'en 1964. A la fin de décembre, par contre, il dépassait de 2,6% le niveau qu'il avait atteint douze mois auparavant. En 1964, les prix des marchandises importées avaient baissé de 0,1%.

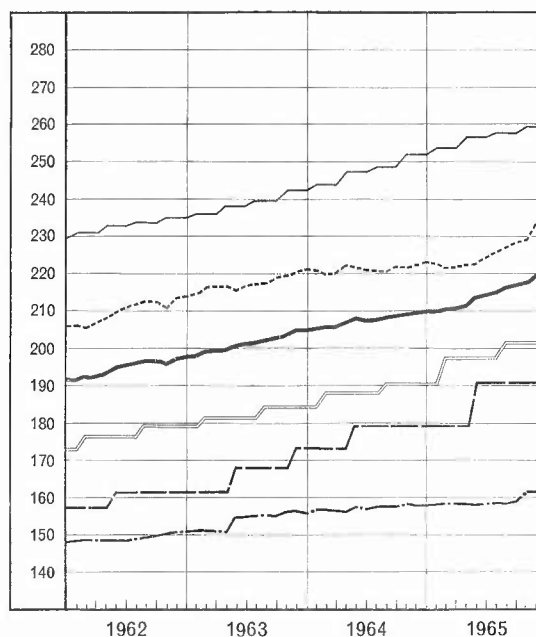
La hausse du *coût de la construction* s'est beaucoup ralentie en raison du renforcement de la concurrence dans le secteur du bâtiment. Selon les calculs de l'Office statistique de la ville de Zurich, le coût de la construction a augmenté de 2,8% du mois d'octobre 1964 au mois d'avril 1965, puis il est resté à peu près stable jusqu'au mois d'octobre. Il était alors de 3% plus élevé qu'une année auparavant, tandis qu'il avait progressé de 6,3% d'octobre 1963 à octobre 1964.

L'*indice des prix à la consommation* n'a pas cessé de monter en 1965 et sa hausse s'est même accélérée durant le deuxième semestre. A la fin de décembre, il atteignait 220,1 points, contre

Indice des prix à la consommation

Août 1939 = 100

— Indice général ······ Denrées alimentaires
— Habillement - - - - Chauffage et éclairage
— Divers — Loyer



209,8 points une année auparavant, ce qui représentait une hausse de 4,9%. Le taux de renchérissement annuel a donc plus que doublé par rapport à 1964. Cette forte progression a résulté avant tout du renchérissement des denrées alimentaires, des services et des loyers. Près de la moitié de la hausse de l'indice est provenue du renchérissement de certaines denrées alimentaires, imputable lui-même au report sur le consommateur des augmentations du prix de base du lait et de la viande autorisées par le Conseil fédéral, à la majoration du prix du pain et aux mauvaises récoltes de fruits et de légumes indigènes. La hausse du niveau des loyers de 6,4% a contribué pour près d'un quart à l'augmentation du coût de la vie. Cette hausse s'explique par l'inclusion dans le calcul de l'indice des loyers élevés des appartements construits en 1964 ainsi que par l'augmentation des taux hypothécaires. Il est vrai que les loyers ont souvent été majorés dans une proportion plus forte que la hausse de l'intérêt ne le justifiait. La substitution du régime de la liberté ou de la surveillance à celui du contrôle des loyers a aussi eu pour effet de faire monter l'indice des loyers. En raison d'un renchérissement des services, provoqué essentiellement par la progression des coûts, la catégorie «divers» a concouru pour un sixième à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Les salaires ont aussi poursuivi leur progression mais, grâce au ralentissement de l'activité économique, leur hausse n'a pas été, du moins jusque vers la fin de l'année, aussi forte qu'en 1964. A la fin du troisième trimestre, les taux des salaires payés dans l'industrie et dans le bâtiment – sans compter les gains résultant d'heures supplémentaires, les allocations de vacances et les prestations sociales de l'employeur – dépassaient de 5% le niveau atteint à la fin du troisième trimestre de 1964, qui était de 5,4% plus élevé qu'une année auparavant. Durant le second semestre, les demandes d'adaptation des salaires au renchérissement se sont multipliées.

Comme les salaires ont vraisemblablement augmenté davantage que la productivité, la hausse des coûts risque d'engendrer de nouvelles hausses de prix.

La *demande de biens de consommation* s'est développée un peu moins que l'année précédente. Les chiffres d'affaires du commerce de détail ont augmenté de 6,2%, contre 7,9% en 1964. Cette augmentation a surtout été le reflet de la hausse des prix. Quantitativement, l'expansion de la demande s'est ralentie, ce qui s'explique par la diminution de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

L'évolution des *finances fédérales* a été peu réjouissante. Alors que dans le budget pour 1965 le compte financier était encore équilibré, le message du Conseil fédéral sur le budget pour 1966 prévoyait un déficit de 369 millions de francs sur ce compte. Ce déficit provenait d'une augmentation massive des dépenses qui, en atteignant 5 978 millions de francs, dépassaient de 1141 millions de francs, ou de 23,6%, le montant des dépenses portées au budget de 1965. Les Chambres fédérales n'ont pas approuvé le budget tel qu'il leur a été présenté. Elles ont demandé des réductions et des suppressions pour 111 millions, de sorte que le montant des dépenses a pu être ramené à 5 867 millions de francs. En tout état de cause, l'accroissement des dépenses de la Confédération sera, proportionnellement, plusieurs fois supérieur à l'augmentation réelle du produit national, ce qui est en contradiction avec les impératifs de la politique de conjoncture.

Les recettes ont été évaluées à 5 609 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 744 millions, ou de 15,3%, par rapport au budget de 1965. Il convient de relever que 1966 sera une année de fort rendement de l'impôt pour la défense nationale: le produit de cet impôt figure dans le budget de 1966 pour un montant dépassant de 510 millions de francs celui qui avait été porté au budget de 1965. Malgré les réductions de dépenses et la réévaluation de certaines recettes, le budget pour 1966 prévoit encore un déficit de 238 millions de francs au compte financier.

Le compte général du budget pour 1966, qui réunit le compte financier et le compte des variations de la fortune, présente un boni de 152 millions de francs. Ce boni s'explique principalement par le fait que les avances pour la construction des routes nationales, qui se monteront à 299 millions de francs et qui figurent parmi les dépenses du compte financier, sont reprises comme actif dans le compte des variations de la fortune.

Les dépenses de la Confédération ne sont pas les seules dont l'évolution soit préoccupante du point de vue conjoncturel. Les budgets déficitaires que tous les cantons, sauf deux, et de nombreuses communes ont présentés pour 1966 constituent aussi un sujet d'inquiétude.

2. *Réserves monétaires et marché des changes*

Après l'échéance de fin d'année, les *réserves monétaires* de la Banque nationale ont diminué, comme de coutume, au mois de janvier. Leur diminution de 463 millions de francs en chiffre rond a été provoquée par le dénouement de transactions «swap» conclues avec les banques et par la neutralisation d'avoirs bancaires au moyen de cessions de devises.

Durant le premier trimestre, les besoins de devises ont été assez importants. Pour la première fois depuis le mois de mars 1962, le cours du dollar – sans pourtant atteindre la parité avec le franc suisse – est monté assez haut pour que la Banque nationale puisse céder au marché des devises tirées de ses réserves. Du 10 mars à la fin du mois d'avril, la Banque nationale a vendu des dollars à concurrence de 409 millions de francs. Elle a d'autre part cédé à la Confédération et à l'Administration des postes des devises destinées à couvrir leurs besoins courants. Du début de l'année jusqu'à la mi-juin, les réserves monétaires ont ainsi diminué de 1165 millions de francs, pour s'inscrire à 12307 millions.

La tendance au déficit de la balance suisse des paiements et la demande corrélative de devises ont permis d'amortir les transactions «swap» de la Banque de Réserve Fédérale de New York avec la Banque des Règlements Internationaux, d'une part, et avec la Banque nationale, d'autre part; elles ont permis aussi à la Banque de Réserve Fédérale de New York de dénouer des opérations à terme sur le marché suisse. De son côté, la BRI a amorti le «swap» or contre francs suisses, qu'elle avait conclu avec la Banque nationale pour pouvoir financer son «swap» francs suisses contre dollars avec la Banque de Réserve Fédérale, d'un montant de 100 millions de dollars. La liquidation du «swap» de la Banque nationale avec la BRI a entraîné une diminution des réserves d'or.

Les préparatifs des banques en vue de l'échéance semestrielle ont commencé plus tard et ils ont été aussi moins amples qu'en 1964. Afin que les besoins financiers de fin de semestre soient autant que possible couverts sans perturbations, la Banque nationale a notamment conclu avec les banques, pour cette échéance, des «swaps» à court terme d'un montant de 737 millions de francs. Les réserves monétaires ont passé de ce fait à 12990 millions de francs à la fin de juin. Leur montant a de nouveau baissé de 415 millions de francs dans la première semaine de juillet. La tendance au déficit de la balance des devises, qui s'était déjà manifestée durant le premier semestre, s'est fait de nouveau nettement sentir dans la première moitié du mois de juillet. Le resserrement de la liquidité des banques qui en est résulté a amené la Banque nationale à liquider la plus grande partie des opérations de neutralisation exécutées au milieu du mois de janvier.

Dans la deuxième moitié du mois de juillet, la réduction par les banques de leurs placements à court terme à l'étranger ainsi que la nouvelle crise de la livre ont provoqué de nouveau un afflux de fonds dans notre pays. Dans les derniers jours de juillet et au début d'août, la Banque nationale a dû reprendre du marché des dollars pour un montant de 310 millions de francs.

Lorsque la situation de la monnaie anglaise s'est stabilisée, la tendance au déficit de la balance suisse des paiements a repris peu à peu le dessus. Les cessions de devises à la Confédération et à l'Administration des postes pour leurs besoins courants ont de nouveau fait baisser les réserves monétaires, qui ont atteint le 30 novembre le point le plus bas de l'année, soit 12285 millions de francs. Les opérations que la Banque nationale a faites avec les banques pour renforcer leur liquidité en fin d'année se sont traduites par une augmentation des réserves monétaires de 1732 millions de francs, de sorte qu'elles se sont inscrites à 14017 millions de francs le 31 décembre

1965. En effet, la Banque nationale a repris des dollars pour 1 662 millions de francs sur la base d'opérations « swap » et pour 98 millions de francs par suite de la liquidation de transactions à terme. D'autre part, elle a fait des cessions de dollars d'un montant de 28 millions de francs à la Confédération notamment.

Les *réserves d'or* de la Banque nationale s'élevaient à 11 794 millions de francs à la fin de 1964. Durant le premier semestre, un montant de 260 millions de francs a été affecté à l'amortissement du « swap » francs contre or conclu en décembre 1964 avec la BRI. La conversion de dollars en or à la Banque de Réserve Fédérale de New York a provoqué par contre une entrée d'or de 216 millions de francs. Lors de l'échéance semestrielle de juin, le stock d'or s'est accru passagèrement, car la Banque nationale a échangé contre de l'or, par un « swap » d'un montant équivalent à 560 millions de francs passé avec la BRI, la plus grande partie des dollars provenant des « swaps » avec les banques. La participation de la Banque nationale aux opérations du pool de l'or formé par plusieurs banques centrales a entraîné par la suite de légères variations de ses réserves de métal jaune. A la fin de l'année, la Banque nationale a de nouveau échangé contre de l'or avec la BRI les dollars provenant des « swaps » conclus avec les banques pour renforcer leur liquidité, si bien que les réserves d'or ont augmenté de 1 651 millions pour s'inscrire à 13 164 millions de francs en décembre 1965.

Pour les raisons que nous avons indiquées, les *réserves de devises* sont tombées de la fin de 1964 à la mi-mai de 1 679 millions à 730 millions de francs. Abstraction faite d'une hausse passagère due aux transactions effectuées avec les banques au moment de l'échéance semestrielle, elles se sont maintenues à ce niveau jusque vers la fin de juillet. La liquidation de la plus grande partie des opérations de neutralisation en cours depuis le mois de janvier ainsi que des reprises de dollars les ont amenées ensuite à un milliard de francs en chiffre rond. Du milieu du mois d'août à la fin du mois de novembre, elles sont descendues à 772 millions de francs. Enfin, les préparatifs des banques en vue de l'échéance annuelle ont porté les réserves de devises de la Banque nationale à 853 millions de francs à la fin de l'année.

Le poste « *avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères* » a été introduit en 1964 dans le bilan de la Banque nationale lors de l'octroi d'un crédit de soutien à la Banque d'Angleterre. A la fin de 1964, ces avoirs se montaient à 431 millions de francs. En janvier, ils sont tombés à 174 millions de francs car la Banque nationale a cédé aux banques, dans le cadre de ses opérations de neutralisation monétaire, des livres sterling avec garantie de change. Dans le courant du premier semestre, la liquidation du « swap » francs contre lires conclu en 1964 avec la Banque d'Italie a encore réduit le montant de ces avoirs; un tirage de la Banque d'Angleterre sur l'aide que la Banque nationale lui avait accordée avec d'autres banques centrales en novembre 1964 les a, par contre, fait augmenter de 87 millions de francs au mois de mars. Au début du deuxième semestre, par suite de la liquidation de la plus grande partie des opérations de neutralisation, les avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères sont remontés à 459 millions de francs. A la fin de l'année, ils s'élevaient à 429 millions de francs.

Sur le marché suisse des changes, les *cours des devises* ont commencé à se raffermir vers la fin du mois de janvier. Le cours du dollar, qui était au début de l'année à 4,315 (cours d'achat pratiqué par la Banque nationale), a atteint 4,34 à la fin de la première décade de mars. Il est resté à ce niveau jusqu'à la fin du mois de mai, tout en s'élevant passagèrement à 4,35 à la fin du mois de mars et au mois de mai. La fermeté du cours du dollar a permis à la Banque nationale de céder des dollars au marché en mars et en avril. La devise américaine a légèrement fléchi au mois de juin lorsque les banques ont rapatrié des placements en dollars, mais elle n'est retombée au cours d'achat de 4,315 qu'au moment où des fonds ont commencé d'affluer de l'étranger vers la fin du mois de juillet. Le cours du dollar s'est redressé à partir du milieu du mois d'août. Il n'est pourtant pas remonté aussi haut qu'au premier semestre et a oscillé autour de 4,32 jusqu'à la fin de novembre. Les dispositions prises par les banques en vue de l'échéance annuelle l'ont de nouveau fait baisser. Contrairement aux années précédentes, le cours du dollar n'est toutefois pas descendu au cours d'achat de la Banque nationale. Le 31 décembre il s'inscrivait à 4,3185.

Les principales devises européennes ont suivi dans l'ensemble la même évolution que le dollar. Certaines monnaies, notamment la livre anglaise, ont eu cependant des mouvements autonomes. Après s'être affermi de façon remarquable en mars et en avril, le cours en francs suisses de la livre est tombé à la fin de juillet à son point le plus bas depuis le début de l'année. Vers la mi-septembre, l'annonce du nouveau soutien international apporté à la monnaie anglaise a été suivie d'un redressement du cours de la livre, mais il n'est pas remonté dans les derniers mois de l'année au niveau qu'il avait atteint en avril. Le mark allemand a subi un net fléchissement durant le second semestre sous l'effet du déficit de la balance du commerce et de la balance des revenus de l'Allemagne fédérale. Le dollar canadien a montré aussi une tendance propre; son cours a baissé vers le milieu de l'année puis il s'est rapidement affermi lorsque le Canada a fait d'importantes ventes de blé.

Une très vive animation a régné par moments sur les *marchés internationaux de l'or*. Différents facteurs, comme l'annonce, au mois de février, que la France allait demander la conversion de grandes quantités de dollars en or, les malentendus suscités par la décision du gouvernement américain de modifier les dispositions relatives à la couverture-or, ainsi que la nouvelle d'importantes sorties d'or des États-Unis, ont entraîné un fort accroissement de la demande de métal jaune durant les trois premiers mois de 1965. Tandis que les transactions atteignaient un montant sans précédent depuis la crise de Cuba en 1962, le prix de l'or sur le marché de Londres est monté jusqu'au début de mars à 35,17 dollars l'once de fin. De gros achats d'or effectués par la République populaire de Chine ont aussi contribué à cette hausse. Cependant, la Banque d'Angleterre, en intervenant sur le marché comme agent du pool de l'or des banques d'émission, est toujours parvenue à dominer la situation et à éviter de trop fortes variations de prix. Une nette accalmie s'est produite durant le second trimestre et les prix ont rapidement fléchi. Cette accalmie a connu une brève interruption à la fin de juillet et au début du mois d'août lorsque la livre

sterling a causé de nouvelles inquiétudes. Le prix de l'or a atteint alors son niveau le plus élevé de l'année, soit 35,19¹/₈ dollars l'once de fin. Au milieu du mois d'août déjà, la situation du marché est redevenue normale sous l'effet des importantes ventes d'or faites par l'URSS en vue du règlement de ses achats de céréales. Dans la seconde moitié du mois d'octobre, le prix de l'or est descendu à 35,08⁵/₈ dollars, puis il est resté assez stable jusqu'à la fin de l'année.

En Suisse, le kilogramme de fin en lingot a atteint son prix le plus élevé, soit 4916 francs, à la fin de mars, et son prix le plus bas, soit 4873 francs, à la mi-septembre. Le prix maximal et le prix minimal ont été l'un et l'autre un peu plus élevés qu'en 1964.

3. Crédit de la banque d'émission et volume monétaire

La liquidité du système bancaire a dépendu essentiellement de la balance des devises et de la politique de l'institut d'émission. La Banque nationale s'est efforcée d'accorder l'évolution de la liquidité à la politique de stabilisation de la conjoncture. Elle a dû faire preuve de souplesse pour éviter aussi bien un accroissement qu'un resserrement excessifs des disponibilités bancaires. Son action a pris principalement la forme de transactions sur devises avec les banques. Le crédit d'escompte et le crédit sur nantissement n'ont joué qu'un rôle secondaire. En revanche les banques ont usé assez largement de la possibilité qui leur est offerte de mettre en pension pour quelques jours à la banque d'émission des bons du Trésor de la Confédération et des effets de la BRI; ce moyen de refinancement leur a permis, notamment lors des échéances, d'accroître considérablement leurs disponibilités. Par ailleurs, les fluctuations de la trésorerie fédérale ont eu des répercussions sensibles sur la liquidité des banques.

Au début de l'année, les disponibilités du marché étaient abondantes par suite des afflux de fonds de l'étranger qui s'étaient produits durant le dernier trimestre de 1964. Comme nous l'avons déjà indiqué, cela a amené la Banque nationale à éponger des fonds sur le marché. A cet effet, elle a cédé au mois de janvier, à des grandes banques, des dollars et des livres sterling avec garantie de change, qu'elle a prélevés sur ses propres réserves. Elle a ainsi neutralisé des avoirs bancaires d'un montant de 499 millions de francs, ce qui s'est traduit par une diminution de ses engagements à vue. Sous l'effet du resserrement ultérieur du marché, les engagements à vue de la Banque nationale ont encore baissé jusqu'au mois de juin.

Au mois de juillet non plus, la tension du marché n'a pas diminué et la demande étrangère de francs suisses n'a pas faibli. Cependant, comme leur liquidité était restreinte, les grandes banques ne tenaient pas à faire de nouveaux placements à court terme à l'étranger; elles s'efforçaient au contraire de réduire le volume de ces placements. Afin de prévenir assez tôt les effets perturbateurs d'une pénurie de fonds, la Banque nationale a liquidé, vers la fin du mois de juillet, la plus grande partie des opérations de neutralisation en cours depuis le mois de janvier en rachetant aux banques des dollars et des livres avec garantie de change pour 444 millions de francs. La Banque nationale a dû, d'autre part, reprendre du marché, dans les derniers

jours de juillet et au mois d'août, des dollars pour un montant de 310 millions de francs, ce qui a encore accru les disponibilités des banques. L'augmentation de la liquidité du marché a cependant été freinée par le fait qu'en accord avec la Banque nationale, la Banque des Règlements Internationaux s'est procuré sur le marché suisse, contre remise d'effets, 100 millions de francs qu'elle a placés sur une obligation du Trésor américain libellée en francs suisses. Compte tenu des opérations précitées et des transactions courantes sur devises, les disponibilités du marché se sont accrues du montant net de 550 millions de francs en juillet et en août. Par la suite, les besoins de devises, principalement pour les transferts de salaires de la main-d'œuvre étrangère, ont tendu, jusqu'en décembre, à restreindre ces disponibilités. Dans l'ensemble, la liquidité du marché est restée satisfaisante.

Le *crédit d'escompte* et le *crédit sur nantissement de la banque d'émission* ont surtout été mis à contribution lors des principales échéances bancaires. Abstraction faite des pointes passagères qui ont marqué ces échéances, les crédits en cours ont varié entre 80 et 110 millions de francs. A la fin de l'année, les crédits octroyés par la Banque nationale se montaient à 178 millions de francs, dont 139 millions revenaient au portefeuille suisse et 39 millions aux avances sur nantissement.

L'accroissement des crédits de la banque d'émission à chaque fin de trimestre a porté principalement sur les *crédits d'escompte* et tout particulièrement sur le réescompte à court terme de bons du Trésor de la Confédération. Le montant total des bons réescomptés s'est élevé à 264 millions de francs, montant qui s'est réparti de façon inégale sur les différentes échéances. Les effets sur la Suisse contenus dans le portefeuille de la Banque nationale, y compris les effets afférents à la constitution de stocks obligatoires, ont oscillé entre 76 et 137 millions de francs. En moyenne annuelle, les effets de stocks obligatoires se sont montés à 57 millions de francs, contre 59 millions en 1964; ils avaient trait, jusqu'à concurrence de 10 millions, à la constitution de réserves de céréales panifiables. Les stocks obligatoires entretenus par l'économie n'ont pas subi de changement appréciable. Compte tenu des contrats portant sur les réserves supplémentaires de céréales panifiables, 2 890 contrats de constitution de stocks étaient en vigueur à la fin de 1965. Quant à la valeur des marchandises stockées, elle était de 1 402 millions de francs à la fin de 1964, et de 1 393 millions à la fin de 1965. Les banques participaient au financement de ces stocks pour 860 millions de francs, contre 807 millions à la fin de 1964.

La moyenne annuelle des *avances sur nantissement* a été de 21 millions de francs, contre 29 millions l'année précédente.

Les banques ont eu en outre la possibilité de se procurer des moyens liquides en mettant des *papiers en pension* à la Banque nationale pour une brève période. Il s'agit de papiers à court terme, en l'espèce de bons du Trésor de la Confédération à trois mois, qui peuvent être remis à la Banque nationale en fin de mois, aux conditions d'émission et en dehors des limites d'escompte. A la fin de 1965, il y avait au total sur le marché pour 289 millions de francs de ces bons du Trésor. Les effets de la BRI que les banques ont en portefeuille (400 millions de francs à la fin

de 1965) peuvent aussi être mis en pension à court terme à la Banque nationale en fin de mois. Quant aux bons de stérilisation, d'un montant de 400 millions de francs, placés dans les banques en 1960, ils ne peuvent être mis en pension à la banque d'émission que pour la fin de l'année. Les banques ont usé à plusieurs reprises de ces possibilités de refinancement, mais c'est au moment de l'échéance semestrielle de juin que le montant des titres mis en pension à la Banque nationale a été le plus élevé. Il a alors atteint 316 millions de francs.

Sous l'effet du ralentissement de l'expansion économique, les besoins de moyens de paiement se sont accrus moins rapidement qu'en 1964, comme le montre notamment l'évolution du montant des *billets en circulation*. A la fin de 1964, la circulation fiduciaire s'élevait à 9 722 millions de francs. Elle a diminué au début de l'année pour s'inscrire à 8 638 millions de francs à la mi-février. Elle était alors de 600 millions de francs, ou de 7,5%, plus élevée qu'une année auparavant. Par la suite, la circulation fiduciaire a recommencé d'augmenter, mais l'écart avec les chiffres de l'année précédente a diminué progressivement. Au 31 décembre 1965, elle s'établissait à 10 043 millions de francs. Le montant des billets en circulation s'est donc accru de 3,3% en 1965, contre 7,6% en 1964.

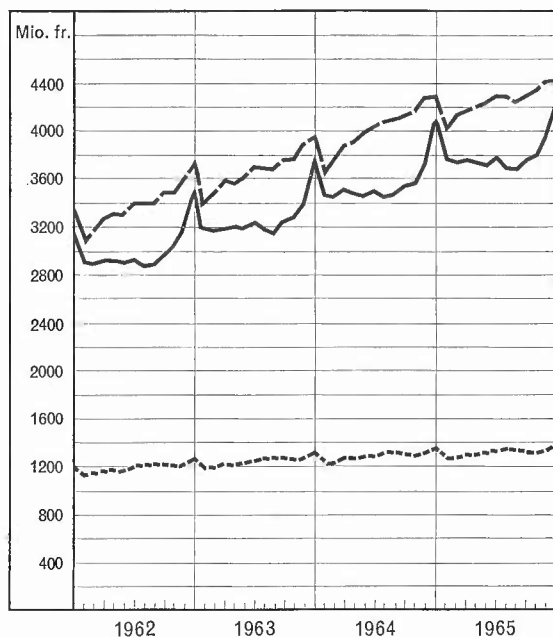
La *masse totale des moyens de paiement*, constituée par les espèces en circulation, les avoirs à vue dans les banques et les avoirs en comptes de chèques postaux, a augmenté de 4,3% de fin novembre 1964 à fin novembre 1965, contre 6,6% dans la période correspondante de 1963/64 et 8,3% dans la période de 1962/63. Le développement plus lent du besoin de moyens de paiement s'est reflété aussi dans le mouvement des comptes de chèques postaux et des comptes de virements qui s'est accru de 6,2% en 1965, contre 12,3% en 1964.

Les principaux facteurs qui ont agi sur les *engagements à vue* ont été l'évolution de la balance des devises et de la circulation fiduciaire, la mise à contribution du crédit de l'institut d'émission et en particulier les mesures de politique monétaire mentionnées au début du présent chapitre.

Les *avoirs en comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie*, qui représentent la part la plus importante des engagements à vue de la Banque nationale, se sont fortement accrus au début de l'année. L'augmentation de ces avoirs, provoquée par le reflux des billets de banque et par les bonifications de la Confédération sur les comptes de virements de l'économie, a été en partie compensée par les remises de francs suisses que les banques ont dû faire à la Banque nationale, soit pour amortir les crédits qu'elles lui avaient demandés, soit pour reprendre les papiers à court terme qu'elles lui avaient remis en fin d'année, soit enfin pour reprendre les dollars qu'elles lui avaient cédés sur la base de «swaps». Compte tenu de ces opérations, les avoirs de l'économie ont progressé de 407 millions de francs durant les deux premières semaines de l'année pour s'inscrire à 3 315 millions de francs à la mi-janvier. Les mesures de neutralisation prises par la Banque nationale ont alors entraîné une diminution de ces avoirs. A la mi-février, leur montant était de 2 979 millions de francs, mais il dépassait encore de 740 millions le chiffre noté une année auparavant. Par la suite, les avoirs de l'économie en comptes de virements ont continué de diminuer en raison

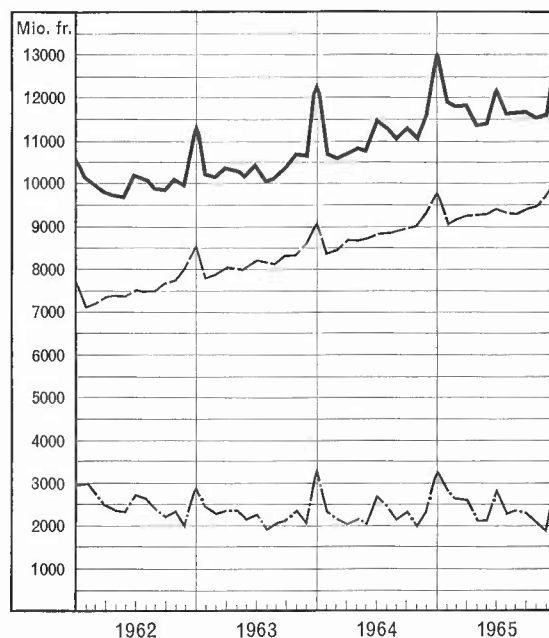
Répartition des billets en circulation

En fin de mois
— Coupures de 1000 et 500 francs
— Coupures de 100 francs
- - - Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



Billets et engagements à vue

En fin de mois
— Billets en circulation
— Engagements à vue
— Total



de l'évolution de la balance des devises. A partir de la fin du mois d'avril, ils sont tombés au-dessous du niveau de l'année précédente. Le 23 juin 1965 notamment, ils s'inscrivaient à 1.835 millions de francs et étaient de 701 millions de francs moins élevés qu'une année auparavant. Ils sont restés à un niveau assez bas même après l'échéance de juin. La situation n'a changé qu'au moment où la Banque nationale a pris des dispositions pour renforcer la liquidité du marché et où des fonds sont venus de l'étranger à la fin de juillet et au début d'août. Les avoirs à vue de l'économie sont montés à 2077 millions de francs jusqu'au 8 août. Ils ont baissé légèrement jusqu'au mois de novembre, tandis que le marché se stabilisait. En décembre, les préparatifs des banques en vue des échéances de fin d'année ont porté les avoirs à vue de l'économie à la Banque nationale à 3005 millions de francs.

Les *avoirs de la Confédération* à la Banque nationale ont subi de fortes fluctuations. D'un montant de 292 millions de francs à la fin de 1964, ils ont beaucoup diminué au début de 1965. La Confédération a ainsi dû recourir à des moyens de financement transitoire. A cet effet, la Banque nationale a placé dans les banques, au milieu de janvier et à la fin de février, pour 283 millions de francs de bons du Trésor de la Confédération d'une durée égale ou inférieure à trois mois. Au milieu du mois de mars et au mois d'avril, lorsque l'état de sa trésorerie s'est amélioré, la Confédération a remboursé ces bons du Trésor. Du mois de mai jusqu'en automne, ses avoirs à la banque

d'émission ont varié entre 200 et 400 millions de francs. Ils ont ensuite diminué de façon appréciable, si bien que la Confédération a de nouveau émis des bons du Trésor à court terme pour augmenter son encaisse. En trois tranches, elle a émis pour 100 millions de francs de bons du Trésor qui sont arrivés à échéance dans la deuxième moitié de décembre.

Si l'on met à part ces opérations transitoires d'un montant de 383 millions de francs, les échéances de bons du Trésor de la Confédération se sont montées à 1 191 millions de francs : 1 051 millions ont été renouvelés, 140 millions remboursés. Comme la Confédération a émis d'autre part pour 120 millions de francs de nouveaux bons, le montant des bons du Trésor placés sur le marché n'a diminué que de 20 millions pour s'établir à 960 millions de francs. En outre, la Confédération a restitué au marché 26 millions de francs en remboursant des créances inscrites et des titres sortis au tirage et 100 millions en remboursant partiellement un emprunt. Par ailleurs, elle a réduit de 163 millions de francs ses placements en dollars et de 75 millions de francs ses placements à la Banque des Règlements Internationaux. A la fin de l'année, les avoirs de la Confédération à la Banque nationale s'élevaient à 126 millions de francs.

4. *Le marché de l'argent et des capitaux*

Sous l'effet de la détente qui s'est produite sur le marché au début de l'année, la hausse des *taux d'intérêt*, que l'on avait observée en 1963 et en 1964, s'est arrêtée pendant le premier trimestre de 1965 et certains taux ont même baissé passagèrement. Durant la seconde moitié de l'année au contraire, la tendance à la hausse de l'intérêt a de nouveau prédominé. Les taux hypothécaires, notamment, sont montés, alors que l'année précédente leur hausse, en particulier pour les anciennes hypothèques, avait été plus faible que celle des autres taux.

En ce qui concerne les taux du *marché monétaire*, le taux officiel d'escompte de la Banque nationale a été maintenu à $2\frac{1}{2}\%$ et celui des avances sur nantissement à $3\frac{1}{2}\%$. Par contre, les banques ont décidé de majorer d'un demi pour-cent le taux d'escompte privé pour les effets commerciaux et les acceptations bancaires et de le porter à $3\frac{1}{2}\%$ dès le 1^{er} janvier 1966. A la même date, les taux spéciaux d'escompte pour les effets de stocks obligatoires ont été également majorés d'un demi pour-cent; ils ont ainsi passé à $2\frac{3}{4}\%$ pour les stocks de denrées alimentaires et de fourrages et à 3% pour les autres stocks. Le taux des prêts au jour le jour sur la place de Zurich a baissé dans les premiers mois de 1965 de $2\frac{3}{4}\%$ à $2-2\frac{1}{4}\%$. Lorsque le marché s'est resserré au printemps, ce taux est monté à $2\frac{3}{4}-3\%$. L'intérêt de l'argent au jour le jour a ensuite été de $2\frac{3}{4}\%$ du début d'août jusque vers la fin de novembre, puis il a passé à 3% en décembre. Le taux des dépôts à trois mois dans les grandes banques a baissé au début de l'année de $3\frac{1}{2}-3\frac{3}{4}\%$ à $3-3\frac{1}{8}\%$, puis il a eu de nouveau tendance à monter. En été, il était de $3\frac{3}{4}-3\frac{7}{8}\%$, et à la fin de l'année de 4% . L'intérêt servi sur ces dépôts a été influencé dans une large mesure par les taux pratiqués pour les avances en francs suisses sur le marché des «euro-devises», où les banques ont placé d'importants montants de fonds à court terme. Lors du renou-

vement trimestriel des bons du Trésor de la Confédération, les taux pour les titres à une année et demie et deux ans d'échéance ont d'abord été réduits de $\frac{1}{8}\%$ en avril, ce qui les a ramenés respectivement à $2\frac{1}{4}\%$ et à $2\frac{3}{8}\%$, puis ils ont été majorés deux fois pour atteindre le premier $2\frac{1}{2}\%$, le second $2\frac{5}{8}\%$. Les émissions de bons du Trésor à une année d'échéance ont eu lieu au taux de $2\frac{1}{8}\%$ à la mi-janvier et à la mi-avril et par la suite au taux de $2\frac{3}{8}\%$. Quant aux bons du Trésor d'une durée de trois mois, leur intérêt a été fixé d'abord à 2% , puis à $2\frac{1}{4}-2\frac{3}{8}\%$.

Sur le marché à moyen terme, les taux des *obligations de caisse* ont fait preuve d'une stabilité remarquable. Comme les entrées de fonds de tiers à moyen et à long terme se sont accrues très fortement, les banques n'ont pas eu lieu d'améliorer les conditions qu'elles offraient au début de l'année. En outre, de nombreuses banques hésitaient à emprunter pour plusieurs années des fonds de roulement grevés d'un intérêt élevé. Les grandes banques ont continué d'émettre leurs obligations de caisse d'une durée de trois ans au taux de $4\frac{1}{4}\%$, mais au cours de l'été elles ont ramené de cinq à quatre ans la durée des obligations de caisse émises à $4\frac{1}{2}\%$. Les banques cantonales ont également appliqué le taux de $4\frac{1}{4}\%$ pour leurs obligations de caisse d'une durée de trois ans et, en général, celui de $4\frac{1}{2}\%$ pour les titres d'une durée de cinq ans et plus; quelques-unes ont fixé à quatre ans la durée de leurs obligations de caisse $4\frac{1}{2}\%$. Dans la plus grande partie des banques locales et des caisses d'épargne, les obligations de caisse d'une durée de trois ans et plus ont été émises au taux de $4\frac{1}{2}\%$. Un petit nombre seulement de ces établissements ont passé au taux de $4\frac{3}{4}\%$ pour les titres d'une durée de cinq ans et plus.

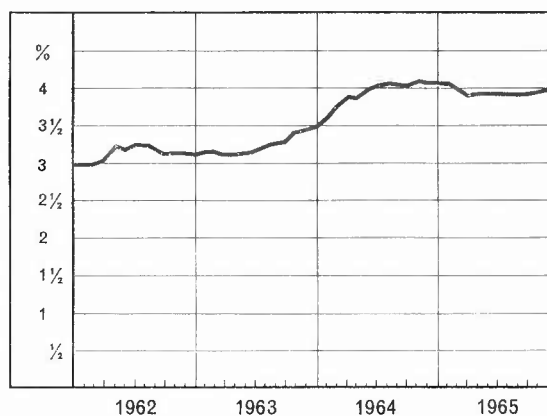
De nombreuses banques ont élevé au début de 1965 l'intérêt servi aux *dépôts d'épargne*. Dans le courant de l'année, l'intérêt moyen payé sur ces dépôts par les principales banques cantonales a légèrement augmenté; il a passé de 3,17 à 3,21%, ce qui montre que ces banques ont en général adopté le taux de $3\frac{1}{4}\%$ pour les dépôts d'épargne. Cependant quelques-unes d'entre elles ont décidé de passer au taux de $3\frac{1}{2}\%$ dès le 1^{er} janvier 1966. Les banques locales et les caisses d'épargne ont généralement appliqué le taux de $3\frac{1}{4}\%$; certaines ont servi un intérêt de $3\frac{1}{2}\%$ et il semble que l'usage de ce dernier taux s'étendra encore en 1966.

La tendance à la hausse des taux a été un peu plus marquée pour les intérêts perçus que pour les intérêts payés par les banques. Les taux des crédits de construction et des crédits commerciaux ont généralement été majorés de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}\%$. Ceux des avances et des prêts aux corporations de droit public ont aussi été augmentés; quelques banques cantonales n'ont toutefois demandé un intérêt plus élevé que pour les nouveaux crédits de cette espèce.

L'intérêt des *anciens prêts hypothécaires en premier rang* sur les habitations courantes a passé, en moyenne, de 4,04 à 4,13% dans les banques cantonales, parce que la moitié d'entre elles environ ont porté le taux de ces prêts de 4 à $4\frac{1}{4}\%$ dans le courant de l'année. C'est ce dernier taux qui a été appliqué en règle générale par les établissements de crédit hypothécaire privés. Les banques cantonales ont demandé en général un intérêt de $4\frac{1}{4}-4\frac{3}{4}\%$ pour les anciens prêts hypothécaires à l'industrie et aux entreprises artisanales. Durant les derniers mois de l'année, le taux

Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



des nouveaux prêts en premier rang sur les habitations courantes a été de $4\frac{1}{4}$ – $4\frac{1}{2}$ % dans les banques cantonales et de $4\frac{1}{2}$ – $4\frac{3}{4}$ % dans les établissements de crédit hypothécaire privés; quelques-uns de ces établissements ont même fixé l'intérêt à 5%. L'usage s'est répandu d'exiger, lors de l'octroi ou du versement d'un nouveau prêt hypothécaire, une commission unique de $\frac{1}{8}$ –1%, quand le prêt considéré sert à consolider un crédit de construction consenti par une autre banque. La plupart des banques cantonales ont demandé un intérêt de $4\frac{1}{4}$ % pour les nouveaux prêts sur des habitations à loyers modérés. Pour les nouvelles hypothèques accordées à l'industrie et aux entreprises artisanales, les banques cantonales ont appliqué un taux de $4\frac{1}{2}$ –5% et les établissements de crédit foncier privés un taux de $4\frac{1}{2}$ – $5\frac{1}{4}$ % en général; exceptionnellement les taux ont été encore plus élevés. Plusieurs banques ont décidé de procéder à une nouvelle majoration de leurs taux hypothécaires de $\frac{1}{4}$ % au début de 1966.

Sous l'effet de la détente qui s'est produite au début de l'année sur le marché à long terme, le rendement des obligations fédérales a baissé de 4,10% à 3,91–3,92%, puis il n'a plus guère varié jusqu'en automne. Durant le dernier trimestre de 1965, il est monté à 3,98%. Cette hausse légère a tenu en partie à la revision des bases de calcul rendue nécessaire par le fait que les échéances se rapprochent. Les variations du rendement moyen des obligations cantonales ont été plus prononcées. Du début de l'année à la fin du mois de mars, ce rendement a baissé de 4,52 à 4,43%. Durant le second trimestre, le raidissement du marché l'a porté à 4,63%, puis il est redescendu au niveau qu'il avait atteint au début de l'année. A la fin du mois de décembre, il était de 4,58%. La Banque nationale a continué, en 1965, de soutenir légèrement les cours pour éviter de brusques fluctuations.

Le marché des émissions, où les emprunts par obligations se sont succédé sans interruption, a fait preuve d'une très grande capacité. L'état du marché a cependant varié dans le courant de l'année. Durant les premiers mois de 1965, les nouveaux emprunts ont pu être placés très facilement. Au second trimestre, par contre, la tension qui s'est manifestée sur le marché de l'argent et des capitaux a modifié la physionomie du marché des émissions. Les investisseurs, qui tablaient sur une hausse de l'intérêt et par conséquent sur une amélioration des conditions d'émission,

ont alors montré de la réserve, si bien que plusieurs emprunts n'ont pas été entièrement souscrits. Dans le courant de l'été, le marché des émissions s'est de nouveau détendu et il est resté bien disposé jusqu'à la fin de l'année. A quelques exceptions près, les nouveaux emprunts ont pu être placés avec succès et les souscriptions ont dépassé l'offre. Comme nous l'avons mentionné dans nos « Considérations générales », l'adaptation du programme des émissions à la capacité du marché, réalisée par la commission chargée de la surveillance des émissions, a contribué à cette évolution. D'autre part, les investisseurs se sont départis de leur réserve et ils ont plus volontiers souscrit aux emprunts. Le marché des émissions a en outre bénéficié de la diminution des placements en valeurs réelles, de la tendance languissante du marché suisse des actions et du rapatriement de placements suisses faits à l'étranger. Enfin, l'amélioration de la balance des revenus a dû avoir un effet favorable pour le marché des capitaux.

Le nombre des emprunts suisses mis en souscription publique a été de 126 et leur montant de 2858 millions de francs, contre 2637 millions en 1964. Les émissions publiques d'actions, au nombre de 64, ont prélevé 282 millions de francs sur le marché, contre 568 millions l'année précédente. La mise à contribution du marché financier par les émissions publiques d'obligations et d'actions suisses a ainsi atteint le montant brut de 3140 millions de francs, ce qui représente une diminution de 65 millions de francs par rapport à l'année précédente. Après déduction des conversions d'un montant de 335 millions, ainsi que des remboursements d'obligations et d'actions suisses qui ont atteint 383 millions, la mise à contribution nette du marché s'élève à 2422 millions de francs, contre 2748 millions en 1964. Elle a donc été de 326 millions de francs moins élevée que l'année précédente.

L'emprunt fédéral $3\frac{1}{2}\%$ de 400 millions de francs, de juin 1945, est arrivé à échéance à la fin du mois de juin. Pour assurer le remboursement et en partie la conversion de cet emprunt, le Conseil fédéral a d'abord décidé de mettre en souscription publique un emprunt par obligations $4\frac{1}{4}\%$ de 250 millions de francs dont la durée fut fixée à 12 ans et le cours d'émission à 99%, droit de timbre fédéral compris, ainsi qu'un emprunt par bons de caisse 4% de 150 millions de francs au cours d'émission de 100%, droit de timbre fédéral compris. Afin de ménager le marché des capitaux, qui donnait des signes de lassitude avant les vacances d'été, le Conseil fédéral a ramené le montant de l'emprunt $4\frac{1}{4}\%$ à 150 millions de francs peu avant l'ouverture de la souscription. Les autres conditions d'émission n'ont en revanche pas été modifiées.

Les principaux émetteurs d'emprunts par obligations ont été les cantons et les communes, les banques cantonales, les deux centrales de lettres de gage ainsi que les compagnies d'électricité. Par rapport à l'année précédente, la répartition des émissions entre les différents groupes d'emprunteurs a cependant subi quelques changements. Etant donné leurs besoins croissants de capitaux à long terme pour le financement de travaux de construction urgents, les cantons et les communes ont dû mettre à contribution le marché des capitaux plus souvent qu'en 1964. Ils ont prélevé 650 millions de francs sur ce marché, contre 589 millions l'année précédente. De leur côté, les compagnies d'électricité se sont procuré 630 millions de francs sur le marché, soit

26 millions de plus qu'en 1964. Par contre, les entrées de fonds de tiers à moyen et à long terme s'étant accrues, les banques ont mis le marché des émissions moins fortement à contribution que l'année d'avant. En lui demandant 761 millions de francs, contre 913 millions en 1964, les banques et les centrales de lettres de gage sont cependant demeurées les clients les plus importants de ce marché.

Au début de l'année, les emprunts des cantons et des banques cantonales portaient un taux de $4\frac{1}{2}\%$ et étaient émis au-dessous du pair (droit de timbre compris). Les compagnies d'électricité émettaient les leurs, soit à $4\frac{3}{4}\%$, soit à 5% . Lorsque la tension du marché a diminué durant les premiers mois de 1965, une légère hausse du prix de souscription a permis d'améliorer les conditions pour les emprunteurs. A partir du milieu du mois de mai, cependant, les cantons et les banques cantonales ont dû adopter le taux de $4\frac{3}{4}\%$ et les compagnies d'électricité celui de 5% , tandis que les cours d'émission étaient fixés au pair ou légèrement au-dessous du nominal. La situation du marché s'est nettement améliorée dès le début du troisième trimestre; pour ce trimestre, de concert avec la Banque nationale, la commission chargée d'établir le programme des émissions avait limité le montant des emprunts à 461 millions de francs, contre 780 millions au second trimestre, déduction faite des conversions. Dès lors, la plupart des nouveaux emprunts ont pu être placés sans difficulté et, pour une partie d'entre eux, les souscriptions ont fortement dépassé le montant offert. Le marché des émissions a continué de faire preuve, jusqu'à la fin de l'année, d'une bonne capacité d'absorption, ce qui a permis aux cantons, aux banques cantonales et aux centrales de lettres de gage de porter graduellement les cours d'émission de leurs emprunts $4\frac{3}{4}\%$ à $100,60-101,40\%$. En général, les compagnies d'électricité également ont pu placer facilement des emprunts 5% émis au-dessus du pair.

Le montant des emprunts étrangers a été un peu plus faible qu'en 1964, car la Banque nationale a fixé leur volume et leur fréquence en tenant compte des besoins internes de capitaux. Elle a autorisé la mise en souscription publique de 10 emprunts d'une valeur totale de 339 millions de francs, contre 12 emprunts d'un montant total de 383 millions en 1964. A ce montant de 339 millions de francs, il faut ajouter 12 millions pour 2 emprunts qui n'ont pas été offerts au public. Après déduction des remboursements et des parts de deux emprunts qui ont servi à consolider des crédits bancaires, soit 142 millions de francs au total, l'exportation nette de capitaux s'est chiffrée à 209 millions alors qu'elle avait atteint 248 millions en 1964.

Le montant des emprunts émis *sans souscription publique*, en diminution de 227 millions par rapport à l'année précédente, a été de 193 millions de francs. Les émissions d'actions sans souscription publique ont par contre fortement augmenté, puisqu'elles ont passé de 981 millions de francs en 1964 à 1 273 millions en 1965.

Les émissions publiques et non publiques ont retiré du marché des capitaux la somme nette de 4,1 milliards de francs, contre 4,4 milliards en 1964, ce qui représente une diminution de 300 millions de francs en chiffre rond. Cet allègement de la demande a contribué à ralentir la montée des taux d'intérêt à long terme.

Les *crédits bancaires à l'étranger* soumis à l'autorisation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques se sont montés à 153 millions de francs, contre 196 millions en 1964.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* n'a contribué que de façon limitée à la couverture des besoins financiers à long terme des cantons, des communes, des établissements de crédit hypothécaire et des entreprises d'économie mixte. Cependant, grâce surtout à l'augmentation rapide du montant des cotisations des assurés et des employeurs, le Fonds de l'AVS a pu développer ses placements davantage que l'année précédente. Ses prêts se sont accrus de 286 millions de francs, contre 129 millions en 1964.

Les *fonds de placement* ont continué de stagner. Loin de pouvoir se procurer de nouveaux capitaux, ils ont dû pour la plupart reprendre des certificats. Les cours de ces titres ont baissé. Les fonds immobiliers ont éprouvé beaucoup de difficulté à poursuivre le financement des bâtiments en construction. Quelques-uns d'entre eux ont même dû vendre des immeubles et des terrains à bâtir.

Le nombre des fonds de placement qui communiquent des données trimestrielles à la Banque nationale est resté de 114. Du début de janvier à la fin de septembre, les fonds immobiliers suisses ont eu à reprendre 97 000 certificats valant ensemble 15 millions de francs alors que, durant la même période, ils avaient pu en écouler pour 561 millions de francs en 1963 et pour 88 millions en 1964. Les fonds immobiliers faisant des placements en Suisse et à l'étranger ont pu vendre de nouveaux certificats pour un montant de 3 millions. Quant aux fonds de valeurs mobilières, ils ont dû reprendre 869 000 certificats, ce qui les a obligés à décaisser 155 millions de francs, soit à peu près le même montant qu'en 1964. Dans l'ensemble, le nombre de certificats en circulation des 114 fonds considérés est descendu de 24,2 à 23,3 millions et la fortune totale de ces fonds a baissé de 6 546 millions à 6 383 millions de francs.

La diminution du montant des emprunts émis par les banques pour leur propre compte, qui a contribué à la détente du marché des capitaux, s'explique par l'évolution des *bilans bancaires*. Les apports de fonds dans les banques, en particulier les apports de fonds à moyen et à long terme de la clientèle, se sont beaucoup accrus. En renforçant la liquidité des banques et en facilitant l'octroi de nouveaux prêts, cette évolution a favorisé la consolidation de crédits à court terme par des prêts à long terme.

Du début de l'année à la fin du mois de novembre, les fonds de tiers des 62 banques qui remettent des données mensuelles se sont accrus de 4 531 millions de francs, ou de 7,1%. Il est vrai qu'ils avaient progressé de 4 651 millions, ou de 8,1%, dans les onze premiers mois de 1964, mais la composition des nouveaux apports s'est modifiée en 1965. C'est ainsi que l'épargne bancaire, qui comprend l'argent placé sur les carnets d'épargne, les livrets de dépôts et les obligations de caisse, a augmenté de 2 294 millions de francs, soit de 780 millions de plus qu'en 1964. Par contre, en s'établissant à 1 480 millions de francs, l'augmentation des engagements en banque ainsi que des comptes créanciers a été de 712 millions de francs plus faible qu'en 1964. Les prélèvements de capitaux sur le marché à long terme (emprunts par obligations, prêts des centrales de lettres de

gage, prêts du Fonds de compensation de l'AVS aux banques cantonales) ont été également moins importants qu'en 1964. Ils ont atteint 757 millions de francs, ce qui représente une diminution de 189 millions par rapport à l'année précédente.

La hausse de l'intérêt a été certainement une des causes essentielles de l'augmentation des dépôts d'épargne, des placements en obligations de caisse comme d'ailleurs de toute l'épargne en général. L'accroissement des fonds de tiers à moyen et à long terme a, il est vrai, résulté aussi du passage dans d'autres postes du bilan de certains fonds à vue ou à court terme déjà déposés dans les banques. Enfin, il a tenu également à la stagnation des ventes de parts de fonds de placement et au retour aux formes traditionnelles de l'épargne bancaire. Comme nous l'avons dit, le développement de l'épargne bancaire de janvier à novembre 1965 a été de 780 millions de francs plus important que dans la période correspondante de 1964. Les obligations de caisse ont contribué à elles seules pour 558 millions de francs, soit pour sept dixièmes, à ce surcroît. Durant la période considérée, leur montant s'est accru au total de 1147 millions de francs en 1965, contre 589 millions en 1964. Les placements en obligations de caisse ont été particulièrement importants dans les premiers mois de l'année. Ils ont sensiblement diminué à partir du début de l'été, mais le montant des obligations de caisse a tout de même continué d'augmenter chaque mois.

La progression plus lente des engagements en banque et des comptes créanciers a porté avant tout sur les comptes de chèques et les créanciers à vue. Leur développement moins prononcé s'explique par la transformation de certains fonds en épargne bancaire, par le besoin d'argent de l'économie pour financer les importations et par le recul des avoirs étrangers. Comme les banques ont lancé moins d'emprunts par obligations pour leur propre compte, le montant des fonds qu'elles ont prélevés sur le marché des capitaux à long terme a été plus faible qu'en 1964. La somme des emprunts par obligations des banques a augmenté de 489 millions de francs en 1965, contre 665 millions en 1964; quant aux prêts accordés aux banques par les centrales de lettres de gage, ils se sont accrus de 233 millions de francs, contre 271 millions l'année précédente. Bien que la mise à contribution du marché par les banques n'ait pas atteint un montant aussi considérable qu'en 1964, les entrées de fonds à moyen et à long terme ont été, dans les onze premiers mois de 1965, de 591 millions de francs plus élevées que dans la période correspondante de l'année précédente.

Le développement des crédits s'est renforcé dans le courant de l'année. Du début de janvier à la fin de novembre, les comptes débiteurs, les avances et les prêts aux collectivités de droit public et les placements hypothécaires ont progressé de 3516 millions de francs, ou de 7,5%, alors qu'ils avaient augmenté de 6,4% dans les onze premiers mois de 1964. L'augmentation des comptes débiteurs a été de 1633 millions de francs, ou de 7,8%, contre 6,3% l'année précédente. Leur expansion s'est accélérée au cours des derniers mois de l'année. Elle est restée toutefois dans les limites de l'accroissement du produit national, ce qui montre que l'évolution des crédits bancaires est redevenue plus normale. En 1965, les banques ont été mieux à

même de répondre aux demandes de prêts, comme en témoigne l'évolution des crédits de construction. Alors qu'en 1964 les banques avaient dû faire preuve de réserve dans l'octroi de crédits de cette nature en raison des difficultés que présentait leur consolidation, elles ont pu, grâce aux fortes entrées de fonds de tiers, satisfaire dans une plus large mesure la demande. Les nouveaux crédits de construction octroyés par les 62 banques de janvier à décembre 1965 se sont montés à 3 386 millions de francs, contre 2 848 millions en 1964. Ils ont ainsi augmenté de 19%. C'est surtout au deuxième trimestre et dans les derniers mois de l'année que le montant des promesses de crédits de construction a été beaucoup plus élevé qu'en 1964. Cette évolution aura un effet favorable sur la construction de logements, d'autant plus que les projets de constructions industrielles semblent en voie de diminution.

L'accroissement des crédits hypothécaires est aussi le signe que les difficultés de consolidation des prêts destinés au financement de la construction de logements ont pu être en grande partie surmontées. Les crédits hypothécaires se sont accrus de 1 360 millions de francs durant les onze premiers mois de 1965. Leur augmentation a ainsi été de 17% plus importante qu'en 1964.

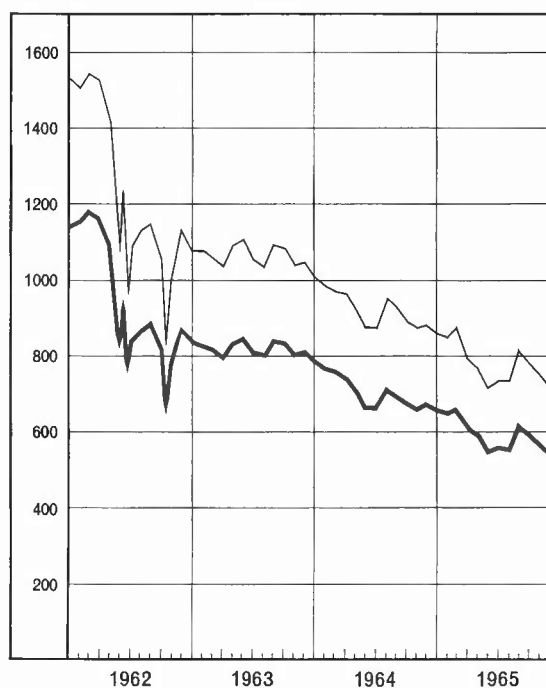
Les pouvoirs publics ont recouru dans une forte mesure au crédit bancaire. L'expansion de l'économie et l'augmentation de la population ayant obligé les cantons et les communes à intensifier les investissements d'infrastructure, leurs demandes de crédits ont subi une sensible augmentation. Les avances et les prêts aux collectivités de droit public se sont accrus de 522 millions de francs, ou de 19,2%, dans les onze premiers mois de 1965. Cette augmentation a été de 115 millions, ou d'un cinquième, plus élevée qu'en 1964. L'octroi des crédits de cette catégorie a été facilité par le fait que ceux qui sont destinés au financement de projets de construction urgents des pouvoirs publics n'ont plus à être imputés sur les quotas d'accroissement prévus dans la convention sur la limitation des crédits.

En vertu de cette convention, les quelque 170 banques dont le bilan atteint ou dépasse 50 millions de francs doivent remettre chaque semestre à la Banque nationale un rapport sur l'évolution de leurs crédits en Suisse. Les rapports remis à la fin de juin 1965 montrent que les quotas d'accroissement, pour le premier semestre, n'ont pas été complètement utilisés. Pour les comptes débiteurs, les banques n'ont utilisé en moyenne que 60% de leur quota, contre 71% au premier semestre de 1964. En revanche, l'utilisation des quotas fixés pour les placements hypothécaires a passé de 75% au premier semestre de 1964 à 78% au premier semestre de 1965. Le montant des crédits accordés aux collectivités de droit public, qui avait été en diminution dans le premier semestre de 1964, a atteint, dans le premier semestre de 1965, 28% de l'accroissement autorisé pour cette catégorie de crédits. On sait cependant par expérience que la plus grande partie des crédits aux cantons et aux communes sont octroyés dans la deuxième moitié de l'année.

Dans les *bourses suisses des actions*, les cours ont dans l'ensemble eu tendance à baisser, sauf dans les mois de février et d'août où il y eut des hausses passagères. A la fin de l'année, l'indice des actions s'inscrivait à 544 points, ce qui représente un recul de 55% par rapport à la cote record de 1 219 points qu'il avait atteinte en mars 1962. Il est ainsi retombé à peu près au niveau

Indice suisse des actions

— Indice général
— Actions industrielles seules



de 1959. Bien qu'en général les sociétés dont les actions sont traitées en bourse aient de nouveau obtenu des résultats financiers réjouissants, le grand public a continué de faire preuve de beaucoup de réserve à l'égard des placements en actions. D'autre part, l'accumulation des émissions d'emprunts qui s'est produite par moments durant le second trimestre a pesé sur le cours des actions, car de nombreux investisseurs ont été attirés par le rendement croissant des obligations. La détente survenue au mois d'août sur le marché des emprunts a conduit à un accroissement vigoureux du volume des transactions sur le marché des actions, cependant que les cours s'élevaient de 10% et plus. Ils ont toutefois recommencé de s'effriter dans les mois suivants.

C. AUTORITÉS DE LA BANQUE

Les changements suivants se sont produits dans la composition des *autorités de la Banque*: M. le professeur Oskar Howald, Brougg, et M. Alfred Oulevay, ancien conseiller d'Etat, Morges, ont déposé leur mandat de membre du Comité et du Conseil de banque le 27 mars 1965, date de la dernière Assemblée générale des actionnaires, après une longue et précieuse collaboration qui mérite toute notre reconnaissance. M. le professeur Howald avait été appelé en 1947 par le Conseil fédéral à siéger au Conseil de banque en qualité de représentant de l'agriculture; élu la même année membre suppléant du Comité de banque, il en était devenu membre de plein droit en 1949. M. Oulevay, qui est décédé au début du mois de mai 1965, avait été élu membre du Conseil de banque par l'Assemblée générale des actionnaires au mois de mars 1955; un mois plus tard déjà, le Conseil de banque l'avait délégué au Comité de banque.

Le Conseil fédéral et l'Assemblée générale des actionnaires ont choisi comme nouveaux membres du Conseil de banque respectivement:

M. René Juri, ingénieur agronome, directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg, et
M. Alfred Gisling, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.

Le Conseil de banque a ensuite procédé aux deux élections nécessaires pour compléter le Comité de banque. Il a élu comme nouveaux membres de cet organe, M. Raymond Devrient, Dr en droit et Dr h. c., président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully, et M. Rudolf Meier, conseiller aux Etats et directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau.

Nous avons eu à déplorer dans le courant de l'année le décès de deux membres de nos autorités. M. Albert Ernst, avocat, directeur de la Société anonyme des forges et usines de Moos à Lucerne, que le Conseil fédéral avait nommé membre du Conseil de banque en 1961, est décédé le 11 mai 1965. M. Oscar de Chastonay, ancien conseiller d'Etat, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion, qui avait été élu membre du Conseil de banque en 1955 par l'Assemblée générale des actionnaires, est décédé le 26 novembre dernier. Les autorités et la Direction générale de la Banque nationale garderont des défunts, qui avaient mis leurs grandes connaissances et leur expérience au service de la banque d'émission, un souvenir respectueux et reconnaissant.

Pour remplacer M. Ernst, le Conseil fédéral a nommé membre du Conseil de banque M. Werner Bühlmann, conseiller d'Etat, chef des finances du canton de Lucerne. L'élection du successeur de M. de Chastonay au Conseil de banque aura lieu lors de la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil de banque a dû, d'autre part, procéder à une élection complémentaire au Comité local de Saint-Gall, où un mandat était devenu vacant à la fin de 1964; il a élu au mois de juin comme nouveau membre de ce comité M. Roger Perret, président du Conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn.

COMPTES ANNUELS

1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1965

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1965

COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.	
Frais généraux et d'administration		
Autorités de la Banque	fr. 155 854.70	
Personnel	fr. 10 871 273.40	
Frais généraux et frais de bureau	fr. 1 183 054.83	
Divers	<u>fr. 578 046.85</u>	12 788 229.78
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération		12 964 319.80
Intérêts aux comptes de dépôts		402 299.07
Dépenses pour les bâtiments de la Banque		2 137 166.91
Amortissements sur le mobilier		1 187 373.15
Provision pour opérations d'open-market		6 000 000.—
Provision pour la confection de billets de banque		10 000 000.—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque		1 000 000.—
Subvention à la Caisse de pensions		2 000 000.—
Bénéfice net		6 843 248.80
		55 322 637.51

PROFITS ET PERTES

31 décembre 1965

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises	29 785 088.90
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	2 270 370.94
Produit des avances sur nantissement	731 448.57
Produit des fonds publics appartenant à la Banque, y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses	20 208 012.14
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	188 628.39
Commissions	671 331.77
Divers	1 467 756.80
	<hr/>
	55 322 637.51
	<hr/>

BILAN ARRÊTÉ

ACTIF

		fr.
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 13 164 204 828. 70	
Autres valeurs en caisse	fr. 10 481 634. 12	13 174 686 462. 82
Devises		852 625 676. 32
Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères		428 545 000. —
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse	fr. 98 060 110. 40	
Bons du Trésor de la Confédération	fr. 9 500 000. —	
Obligations escomptées	fr. 31 526 340. 55	139 086 450. 95
Avances sur nantissement		38 946 863. 05
Bons du Trésor étrangers en francs suisses		432 000 000. —
Fonds publics		
pouvant servir de couverture	fr. 2 305 600. —	
autres	fr. 90 641 201. —	92 946 801. —
Correspondants		
en Suisse	fr. 66 072 588. 31	
à l'étranger	fr. 14 541 659. 41	80 614 247. 72
Effets à l'encaissement		3 246 078. 13
Chèques postaux		7 237 200. 01
Débiteurs divers		4 922 893. 34
Coupons		9 919. 10
Bâtiments de la Banque		1 500 000. —
Mobilier		1. —
Autres actifs		6 235 612. 20
Capital social non versé		25 000 000. —
		15 287 603 205. 64

AU 31 DÉCEMBRE 1965

PASSIF

	fr.
Billets en circulation	10 042 543 625. —
Comptes de virements	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	fr. 3 004 960 054. 99
Comptes de virements de banques temporairement liés	fr. 1 035 000 000. —
Comptes de virements de banques étrangères....	fr. <u>44 316 707. 03</u>
Administrations fédérales	126 266 196. 96
Dépôtsants	18 976 251. 90
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger	20 876 287. 81
Engagements à terme	602 000 000. —
Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	19 938 860. 95
Créanciers divers	199 081 693. 45
Chèques en circulation	996 853. 38
Autres passifs	46 714 582. 47
Capital social	50 000 000. —
Fonds de réserve	32 000 000. —
Provision pour opérations d'open-market	6 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque	17 183 112. 65
Provision pour risques non assurés	6 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	5 768 992. 80
Provision pour impôts	636 737. 45
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	1 000 000. —
Bénéfice net	6 843 248. 80
	15 287 603 205. 64

DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

ACTIF DU BILAN

ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1964, y compris l'or à l'étranger	fr. 20 247 835 459. 98
Entrées au cours de l'année 1965	fr. 25 278 817 833. 99
Sorties au cours de l'année 1965	fr. 22 650 967 976. 15
Mouvement de caisse	fr. 47 929 785 810. 14
Excédent des entrées	fr. 2 627 849 857. 84
Solde en caisse au 31 décembre 1965, y compris l'or à l'étranger	fr. 22 875 685 317. 82
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1965:	
Or	fr. 13 164 204 828. 70
Monnaies divisionnaires	fr. 10 473 346. 98
Divers	fr. 8 287. 14
Total selon bilan	fr. 13 174 686 462. 82
plus nos propres billets en caisse	fr. 9 700 998 855. —
Total	fr. 22 875 685 317. 82

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

DEVISES

Montant au 31 décembre 1964	fr. 1 679 063 756. 20
Entrées en 1965	fr. 26 257 055 044. 41
	fr. 27 936 118 800. 61
Sorties en 1965	fr. 27 083 493 124. 29
Montant au 31 décembre 1965	fr. 852 625 676. 32

AVOIRS AVEC GARANTIE DE CHANGE AUPRÈS DE BANQUES D'ÉMISSION ÉTRANGÈRES

Montant au 31 décembre 1964	fr. 431 300 000. —
Montant au 31 décembre 1965	fr. 428 545 000. —

ESCOMPTE

Effets sur la Suisse

En portefeuille au 31 décembre 1964	713 effets représentant	fr. 109 830 688. 91
Escomptés au cours de l'année 1965	3 006 effets représentant	fr. 405 873 040. 98
	3 719 effets représentant	fr. 515 703 729. 89
Encaissés au cours de l'année 1965	3 073 effets représentant	fr. 417 643 619. 49
En portefeuille au 31 décembre 1965	646 effets représentant	fr. 98 060 110. 40

Bons du Trésor de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1964		fr. 24 750 000. —
Escomptés au cours de l'année 1965:		
remis par la Confédération	fr. —	
par le marché	fr. 264 500 000. —	fr. 264 500 000. —
		fr. 289 250 000. —
Encaissés au cours de l'année 1965		fr. 279 750 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1965		fr. 9 500 000. —

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1964	fr. 28 012 430. 90
Escomptées au cours de l'année 1965	fr. 80 161 548. 14
	fr. 108 173 979. 04
Encaissées au cours de l'année 1965	fr. 76 647 638. 49
En portefeuille au 31 décembre 1965	fr. 31 526 340. 55

AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1964	fr. 77 654 286. 57
Avances accordées durant l'année 1965	fr. 582 543 021. 88
	fr. 660 197 308. 45
Avances remboursées durant l'année 1965	fr. 621 250 445. 40
Montant des avances au 31 décembre 1965	fr. 38 946 863. 05

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1965 à 139.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1965, 76% de la somme totale des gages.

BONS DU TRÉSOR ÉTRANGERS EN FRANCS SUISSES

En portefeuille au 31 décembre 1964	fr.	432 000 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1965	fr.	<u>432 000 000. —</u>

FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

En portefeuille au 31 décembre 1964	fr.	65 316 001. —
Entrées en 1965	fr.	28 697 200. —
	fr.	<u>94 013 201. —</u>
Sorties en 1965	fr.	1 066 400. —
En portefeuille au 31 décembre 1965	fr.	<u>92 946 801. —</u>

COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1964	fr.	75 304 597. 52
En 1965, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	9 210 290 630. 69
débitée de	fr.	<u>9 219 522 639. 90</u>
Mouvement total	fr.	18 429 813 270. 59
Excédent des écritures au débit	fr.	<u>9 232 009. 21</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1965	fr.	<u>66 072 588. 31</u>

Au 31 décembre 1965, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 363 places bancables et 178 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 465.

COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1964	fr.	17 018 371. 75
Entrées en 1965	fr.	2 719 048 302. 04
	fr.	<u>2 736 066 673. 79</u>
Sorties en 1965	fr.	<u>2 721 525 014. 38</u>
Montant au 31 décembre 1965	fr.	<u>14 541 659. 41</u>

ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1965:

22 776 chèques et effets pour	fr. 791 792 821. 94	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>12 831 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 193 670 569. 96</u>	sur d'autres tirés,
35 607 chèques et effets pour	fr. 985 463 391. 90	au total, y compris
1 106 chèques et effets pour	fr. 37 251 482. 81	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1964	fr.	5 308 219. 31
En 1965, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr. 35 623 114 880. 47	
débités de	fr. 35 621 185 899. 77	
Mouvement total	fr. 71 244 300 780. 24	
Excédent des écritures au crédit	fr.	<u>1 928 980. 70</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1965	fr.	<u>7 237 200. 01</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

17 631 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes	fr. 1 311 882 581. 93
30 699 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale	fr. 19 052 067 474. 50
Total	<u>fr. 20 363 950 056. 43</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 2197 chèques représentant	fr.	<u>189 846 115. —</u>
---	-----	-----------------------

IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

Immeubles

Au 31 décembre 1965, la valeur en compte des bâtiments atteignait fr. 1 500 000. —
comme en 1964.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 37 436 300. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles,
éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à fr. 2 444 024. 71

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . . fr. 306 857. 80

il reste un excédent de dépenses de fr. 2 137 166. 91

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1964 pour une valeur de . . fr. 1. —

Les achats faits en 1965 pour le montant de fr. 1 187 373. 15
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1965 est ainsi ramené à fr. 1. —

PASSIF DU BILAN

ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1964	à	fr. 9 721 756 245
au 31 décembre 1965	à	<u>fr. 10 042 543 625</u>
Augmentation	fr.	<u>320 787 380</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 9 179 134 700; elle a atteint au maximum (le 23 décembre) fr. 10 303 149 700 et au minimum (le 16 février) fr. 8 621 778 365.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 30 821 650 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 1 839 150 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1965:

billets de 1000 francs, au verso «Fonderie»	fr.	32 629 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses»	fr.	9 663 000
billets de 100 francs, au verso «Faucheur»	fr.	30 380 600
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron»	fr.	9 131 050
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi»	fr.	<u>8 346 160</u>
Total	fr.	<u>90 149 810</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1965:

Or	fr.	13 164 204 829
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	fr.	852 625 676
Portefeuille suisse	fr.	139 086 451
Avances sur nantissement	fr.	38 946 863
Titres	fr.	<u>2 305 600</u>
Couverture totale des billets	fr.	<u>14 197 169 419</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 135,64% (le 16 février), au minimum à 118,70% (le 30 novembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 104,27% (le 14 juin), au minimum 92,02% (le 4 janvier).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1964	fr. 3 968 471 056. 19
En 1965, les écritures se sont élevées :	
au crédit	à fr. 391 362 441 984. 69
au débit	à fr. 391 246 636 278. 86
Mouvement total	fr. 782 609 078 263. 55
Excédent des écritures au crédit	fr. 115 805 705. 83
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1965	fr. 4 084 276 762. 02

En 1965, les 97,97% du mouvement total ont été réglés par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit	3 914 683 postes représentant	fr. 782 609 078 263. 55
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à	3 298 384 postes représentant	fr. 569 435 478 772. 86
dont	3 262 058 postes représentant	fr. 174 807 738 764. 04
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 4 039 960 054. 99 et au minimum (le 4 juin) fr. 2 590 611 861. 45 ; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 208 904 786. 40.

Le 31 décembre 1965, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1544.

COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

Service des versements et paiements

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1964 fr. 291 543 405. 11

En 1965, les écritures se sont élevées:

au crédit à fr. 35 432 386 111. 71

au débit à fr. 35 597 663 319. 86

Mouvement total fr. 71 030 049 431. 57

Excédent des écritures au débit fr. 165 277 208. 15

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1965 fr. 126 266 196. 96

Le mouvement total se répartit comme il suit:

	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale	fr. 9 753 115 174. 61	fr. 9 918 811 946. 86
Entreprise des PTT	fr. 23 487 439 475. 45	fr. 23 487 508 994. 76
Chemins de fer fédéraux	fr. 1 888 192 488. 52	fr. 1 888 325 119. 54
Autres administrations	fr. 303 638 973. 13	fr. 303 017 258. 70
Total	<u>fr. 35 432 386 111. 71</u>	<u>fr. 35 597 663 319. 86</u>

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1965, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour fr. 1 294 301 514. —

des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour fr. 355 000. —

Total fr. 1 294 656 514. —

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1964 :

927 créances, d'un montant total de fr. 1 477 595 000. —

Augmentation au cours de l'année 1965 :

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts fr. 39 054 000. —

fr. 1 516 649 000. —

Diminution au cours de l'année 1965 :

Remboursements fr. 310 412 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1965 :

724 créances, d'un montant total de fr. 1 206 237 000. —

En 1965, 49 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de

fr. 54 009 000. —

En 1965, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (1 445 bordereaux) se sont élevés à

fr. 26 844 973. 50

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1965, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

Titres remboursables 3 717 unités représentant fr. 9 580 000. —

Coupons 254 106 unités représentant fr. 12 033 964. 40

Total 257 823 unités représentant fr. 21 613 964. 40

COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1964 fr. 21 175 229. 60

En 1965, les écritures se sont élevées :

au crédit à fr. 428 888 825. 69

au débit à fr. 431 087 803. 39

Mouvement total fr. 859 976 629. 08

Excédent des écritures au débit fr. 2 198 977. 70

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1965 fr. 18 976 251. 90

ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1964

des avoirs de tiers se montant à fr. 24 463 550. 92

En 1965, les écritures sur ces comptes se sont élevées:

au crédit à fr. 1 388 232 456. 52

au débit à fr. 1 391 819 719. 63

Mouvement total fr. 2 780 052 176. 15

Excédent des écritures au débit fr. 3 587 263. 11

Solde des comptes au 31 décembre 1965 fr. 20 876 287. 81

ENGAGEMENTS À TERME

Solde au 31 décembre 1964 fr. 433 150 000. —

Au début de 1965, le compte a été crédité, par le débit des comptes de virements

de banques, de fr. 191 850 000. —

fr. 625 000 000. —

Il a été débité, les 30 et 31 décembre 1965, du montant des fonds de cette nature

restitués à des banques pour les opérations de fin d'année, soit fr. 23 000 000. —

Solde du compte au 31 décembre 1965 fr. 602 000 000. —

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1^{er} octobre 1960 et le 4 août 1964, de bons du Trésor destinés à réduire la liquidité du marché.

DÉPÔTS OBLIGATOIRES SELON L'ARRÊTÉ FÉDÉRAL DU 13 MARS 1964

Montant au 31 décembre 1964 fr. 3 378 680. 50

En 1965, le compte a été

crédité de fr. 54 908 005. 95

fr. 58 286 686. 45

débité de fr. 38 347 825. 50

Solde du compte au 31 décembre 1965 fr. 19 938 860. 95

CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au			
31 décembre 1964	161 chèques représentant	fr.	563 346. 41
Chèques tirés en 1965 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements			
	7 836 chèques représentant	fr.	485 282 448. 39
	7 997 chèques représentant	fr.	485 845 794. 80
Ont été payés en 1965	7 865 chèques représentant	fr.	484 848 941. 42
Restaient en circulation au 31 décembre 1965 ..	132 chèques représentant	fr.	996 853. 38

FONDS PROPRES DE LA BANQUE

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50⁰/₀ versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 2 126 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1965 entre :

2 129 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1 355 actionnaires particuliers possédant chacun	2 actions
1 236 actionnaires particuliers possédant chacun de	3 à 5 actions
613 actionnaires particuliers possédant chacun de	6 à 10 actions
348 actionnaires particuliers possédant chacun de	11 à 25 actions
169 actionnaires particuliers possédant chacun de	26 à 50 actions
50 actionnaires particuliers possédant chacun de	51 à 100 actions
21 actionnaires particuliers possédant chacun de	101 à 200 actions
14 actionnaires particuliers possédant chacun plus de	200 actions
<hr/>	<hr/>
5 935 actionnaires particuliers possédant ensemble	41 847 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble	38 733 actions
28 banques cantonales possédant ensemble	16 896 actions
50 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble	2 524 actions
<hr/>	<hr/>
6 037 actionnaires possédant ensemble	100 000 actions

Les 58,15% du capital social appartiennent aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et les 41,85% à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 27 mars 1965, le fonds de réserve s'élève à	fr. 32 000 000. —
Après attribution de	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1965, le fonds de réserve s'élèvera à	<u>fr. 33 000 000. —</u>

PROVISION POUR OPÉRATIONS D'OPEN-MARKET

Une provision de	fr. 6 000 000. —
pour frais d'opérations d'open-market a été constituée par le débit du compte de profits et pertes.	<u>fr. 6 000 000. —</u>

PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1964	fr. 14 656 811. 80
Prélèvement pour payer la confection de billets	fr. 7 473 699. 15
Solde	<u>fr. 7 183 112. 65</u>
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 10 000 000. —
et portée à	<u>fr. 17 183 112. 65</u>

PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1964	fr. 5 922 374. 50
Prélèvement pour couvrir des frais de transformations au bâtiment de la Banque à Berne	fr. 1 153 381. 70
Solde	<u>fr. 4 768 992. 80</u>
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	fr. 1 000 000. —
et portée à	<u>fr. 5 768 992. 80</u>

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1965 à fr. 4 343 248. 80.

RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1965.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248. 80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale.....	fr. 4 343 248. 80
	<hr/>
	fr. 6 843 248. 80

Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral Bonvin, pour le vif intérêt qu'il n'a cessé de témoigner aux problèmes de la Banque nationale et pour l'appui qu'il nous a apporté.

Nous remercions de leur précieux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Le dévouement dont notre personnel a fait preuve dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 20 janvier 1966.

Au nom de la Direction générale
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Läng*

LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 4 février 1966, du présent rapport sur l'exercice 1965 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1965 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1965 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 52 du rapport.

Berne, le 4 février 1966.

Au nom du Comité de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*

Le secrétaire, *Flückiger*

RAPPORT PRÉSENTÉ
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1965, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1965, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 11 février 1966.

La Commission de contrôle,
E. Gsell
N. Senn
A. von der Weid

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse ;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 11 février 1966 ;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

DÉCIDE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1965 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 25 février 1966.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le président de la Confédération, *Schaffner*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 18 février 1966, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1965, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 11 février 1966. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 25 février 1966.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 52.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 28 février 1966.

Au nom du Conseil de banque
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*
Un membre de la Direction générale, *Schwegler*

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :
Tableau I: Situation au 31 décembre.
Tableau II: Moyennes annuelles.
Tableau III: Mouvement.
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique :
Banque nationale suisse 1960 à 1965.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son
ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation :
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich
(col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1965	Actif												Autres postes de l'actif
	Encaisse-or	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics		Correspondants		
				Effets de change	Bons du Trésor de la Confédération	Total			Total	pouvant servir de couverture	en Suisse	à l'étranger	
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Jan. 7	11 695 089	1 669 259	431 300	122 476	—	122 476	49 469	432 000	65 316	1 339	15 695	20 955	30 298
15	11 694 998	1 618 401	431 300	98 197	—	98 197	27 784	432 000	65 316	1 339	9 047	16 227	34 154
22	11 694 836	1 313 491	191 253	94 555	—	94 555	10 982	432 000	66 301	1 340	11 768	47 260	34 619
29	11 694 836	1 314 596	174 500	93 698	—	93 698	12 052	432 000	66 301	1 340	14 905	25 750	37 322
Fév. 5	11 694 836	1 313 777	174 500	92 174	—	92 174	9 640	432 000	66 301	1 340	12 828	17 246	38 953
15	11 694 836	1 302 947	156 890	87 548	—	87 548	8 573	432 000	66 301	1 340	13 546	30 944	39 423
23	11 694 836	1 305 703	156 890	78 562	—	78 562	8 914	432 000	66 301	1 340	18 203	18 467	42 993
26	11 694 836	1 275 195	156 890	77 180	—	77 180	11 665	432 000	66 301	1 702	14 078	14 541	39 931
Mars 5	11 694 836	1 274 372	129 266	76 431	—	76 431	9 892	432 000	66 301	1 702	19 474	35 462	41 277
15	11 694 836	1 116 973	129 266	76 246	—	76 246	8 479	432 000	66 703	1 702	20 702	30 509	35 055
23	11 694 836	1 092 891	129 266	79 582	—	79 582	10 341	432 000	66 703	1 702	21 003	23 266	35 339
31	11 694 836	1 024 569	200 672	86 163	68 500	154 663	19 338	432 000	66 703	1 702	34 967	39 189	36 143
Avril 7	11 742 348	973 327	188 622	86 865	—	86 865	18 425	432 000	66 703	1 702	17 398	28 000	40 811
15	11 742 348	962 430	188 622	86 777	—	86 777	12 739	432 000	66 703	1 702	19 164	22 732	50 114
23	11 742 348	954 013	173 048	87 831	—	87 831	10 865	432 000	68 137	1 702	24 235	36 106	41 663
30	11 742 348	751 096	173 048	85 941	500	86 441	17 980	432 000	68 137	1 339	27 525	14 149	45 347
Mai 7	11 742 348	731 039	173 048	87 237	—	87 237	20 525	432 000	68 137	1 339	12 970	15 690	42 849
14	11 742 348	729 509	173 048	87 488	—	87 488	14 444	432 000	68 137	1 339	16 475	13 442	44 202
21	11 655 650	729 589	173 048	78 243	—	78 243	14 809	432 000	70 099	1 339	13 784	14 639	43 636
31	11 633 983	729 865	173 688	77 837	9 000	86 837	20 429	432 000	70 099	1 339	26 933	14 336	48 691
Juin 4	11 590 664	730 856	173 688	78 044	—	78 044	21 185	432 000	73 078	1 339	24 112	27 634	46 360
15	11 577 396	729 768	173 688	79 670	—	79 670	16 335	432 000	75 632	1 339	29 806	16 334	47 831
23	11 711 575	730 527	173 688	80 249	—	80 249	20 099	432 000	79 030	1 364	21 526	31 720	49 113
30	12 070 873	919 073	173 688	136 460	116 000	252 460	27 689	432 000	79 030	661	47 878	13 061	53 261
Juillet 7	11 791 060	784 007	173 688	86 751	—	86 751	27 869	432 000	80 926	661	19 364	29 730	52 266
15	11 735 029	748 167	194 173	84 161	—	84 161	23 201	432 000	82 825	661	26 275	32 150	52 023
23	11 605 164	761 023	194 173	81 036	—	81 036	20 265	432 000	83 345	661	16 974	30 071	51 744
30	11 489 271	898 856	458 670	83 517	—	83 517	21 046	432 000	83 345	661	24 899	14 902	51 770
Août 6	11 480 835	1 014 713	458 670	83 437	250	83 687	29 639	432 000	84 481	661	8 485	15 724	51 096
13	11 480 835	1 031 182	458 670	81 236	—	81 236	21 038	432 000	84 481	661	13 366	14 379	51 875
23	11 480 835	1 014 508	458 670	80 677	—	80 677	18 904	432 000	84 481	661	9 362	14 670	55 810
31	11 480 835	1 001 698	458 670	79 996	—	79 996	18 105	432 000	85 924	661	31 380	12 660	55 763
Sept. 7	11 492 672	977 758	458 670	78 850	—	78 850	24 748	432 000	85 924	661	17 967	16 089	52 418
15	11 492 672	947 782	458 670	78 306	—	78 306	14 206	432 000	85 924	661	15 412	28 401	57 746
23	11 492 672	914 117	458 670	78 608	—	78 608	15 044	432 000	88 108	661	19 839	30 677	58 842
30	11 492 672	915 709	458 670	79 408	30 000	109 408	28 446	432 000	88 108	666	28 888	13 914	55 403
Oct. 7	11 502 542	890 808	458 670	79 998	—	79 998	23 084	432 000	88 108	666	15 160	30 611	59 143
15	11 513 086	846 902	458 670	79 104	—	79 104	18 792	432 000	88 108	666	15 499	15 619	61 917
22	11 513 086	907 888	458 670	81 684	250	81 934	13 402	432 000	89 538	666	13 159	15 052	63 432
29	11 513 086	888 682	458 670	82 087	250	82 337	16 877	432 000	89 538	666	17 917	15 650	61 931
Nov. 5	11 513 086	839 713	458 670	81 259	250	81 509	27 555	432 000	89 538	2 146	28 660	18 056	66 346
15	11 513 086	795 873	458 670	82 016	250	82 266	18 276	432 000	90 359	2 146	23 340	16 017	66 568
23	11 513 086	781 538	458 670	83 693	250	83 943	23 257	432 000	90 359	2 146	20 694	13 006	65 514
30	11 513 086	771 995	458 670	89 127	30 750	119 877	39 960	432 000	90 359	2 146	36 262	16 469	64 266
Déc. 7	11 588 876	827 242	428 545	94 730	250	94 980	52 422	432 000	90 359	2 146	23 695	23 242	62 278
15	12 090 948	813 345	428 545	111 087	250	111 337	31 646	432 000	90 359	2 306	35 426	15 739	65 230
23	12 397 509	1 122 975	428 545	117 350	250	117 600	32 130	432 000	92 947	2 306	44 388	19 142	60 207
31	13 164 205	852 626	428 545	129 586	9 500	139 086	38 947	432 000	92 947	2 306	66 072	14 542	33 633

PÉRIODIQUES

Passif										Couverture-or	
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total							
En 1000 francs										En pour-cent	
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
56 000	9 284 291	2 712 915	572 771	3 285 686	1 035 000	625 000	3 379	242 501	14 531 857	125.97	93.04
56 000	8 966 391	3 314 517	180 793	3 495 310	1 035 000	625 000	3 358	246 365	14 427 424	130.43	93.85
56 000	8 928 906	2 759 258	239 990	2 999 248	1 035 000	625 000	6 235	246 676	13 897 065	130.98	98.04
56 000	9 058 915	2 600 109	234 034	2 834 143	1 035 000	625 000	8 593	248 309	13 865 960	129.10	98.33
56 000	8 794 852	2 711 202	372 213	3 083 415	1 035 000	625 000	8 561	249 427	13 852 255	132.97	98.46
56 000	8 637 829	2 979 127	239 797	3 218 924	1 035 000	625 000	8 679	251 576	13 833 008	135.39	98.63
56 000	8 781 330	2 894 992	152 265	3 047 257	1 035 000	625 000	24 625	253 657	13 822 869	133.18	98.87
56 000	9 162 809	2 512 818	112 848	2 625 666	1 035 000	625 000	24 625	253 517	13 782 617	127.63	99.21
56 000	8 968 338	2 437 153	380 342	2 817 495	1 035 000	625 000	22 979	254 499	13 779 311	130.40	99.23
56 000	8 839 553	2 583 895	189 461	2 773 356	1 035 000	625 000	22 843	259 017	13 610 769	132.30	100.70
56 000	8 914 589	2 550 329	120 391	2 670 720	1 035 000	625 000	23 136	260 782	13 585 227	131.19	100.95
57 000	9 229 488	2 334 242	267 590	2 601 832	1 035 000	495 000	23 122	261 638	13 703 080	126.71	98.85
57 000	9 038 914	2 121 773	441 267	2 563 040	1 035 000	625 000	9 935	265 610	13 594 499	129.91	101.21
57 000	8 995 253	2 281 638	320 845	2 602 483	1 035 000	625 000	4 862	264 031	13 583 629	130.54	101.25
57 000	9 080 277	2 295 543	207 943	2 503 486	1 035 000	625 000	4 775	264 708	13 570 246	129.32	101.37
57 000	9 253 682	1 835 674	280 916	2 116 590	1 035 000	625 000	4 775	266 024	13 358 071	126.89	103.27
57 000	9 068 654	1 744 670	524 901	2 269 571	1 035 000	625 000	4 562	266 056	13 325 843	129.48	103.56
57 000	8 919 551	1 883 399	528 128	2 411 527	1 035 000	625 000	4 811	268 204	13 321 093	131.65	103.63
57 000	8 993 282	1 786 369	453 009	2 239 378	1 035 000	625 000	4 894	270 943	13 225 497	129.60	103.77
57 000	9 275 473	1 677 842	438 365	2 116 207	1 035 000	475 000	5 020	273 161	13 236 861	125.43	102.13
57 000	9 121 636	1 555 612	524 405	2 080 017	1 035 000	625 000	4 964	274 004	13 197 621	127.07	103.47
57 000	8 927 857	1 724 300	529 487	2 253 787	1 035 000	625 000	2 484	277 332	13 178 460	129.68	103.54
57 000	9 072 954	1 835 089	422 507	2 257 596	1 035 000	625 000	2 504	279 473	13 329 527	129.08	103.36
57 000	9 406 255	2 422 713	385 298	2 808 011	1 035 000	475 000	2 703	285 044	14 069 013	128.33	98.83
57 000	9 204 797	1 596 842	668 818	2 265 660	1 035 000	625 000	2 661	287 543	13 477 661	128.10	102.79
57 000	9 117 660	1 827 754	462 360	2 290 114	1 035 000	625 000	2 476	282 754	13 410 004	128.71	102.87
57 000	9 329 122	1 638 997	301 670	1 940 667	1 035 000	625 000	2 602	286 404	13 275 795	124.40	102.98
57 000	9 330 518	1 945 829	338 058	2 283 887	1 035 000	555 000	2 574	294 297	13 558 276	123.14	98.92
57 000	9 115 854	2 077 268	460 294	2 537 562	1 035 000	625 000	2 198	286 716	13 659 330	125.94	98.52
57 000	9 013 592	2 329 458	316 529	2 645 987	1 035 000	625 000	3 226	289 257	13 669 062	127.37	98.47
57 000	9 046 565	2 288 928	302 472	2 591 400	1 035 000	625 000	4 349	290 603	13 649 917	126.91	98.65
57 000	9 284 224	2 027 327	333 068	2 360 395	1 035 000	625 000	4 349	291 063	13 657 031	123.66	98.59
57 000	9 116 179	2 095 625	405 422	2 501 047	1 035 000	625 000	4 349	298 521	13 637 096	126.07	98.98
57 000	8 987 446	2 258 052	344 418	2 602 470	1 035 000	625 000	2 201	302 002	13 611 119	127.87	99.16
57 000	9 176 110	2 163 554	225 600	2 389 154	1 035 000	625 000	2 201	304 112	13 588 577	125.25	99.37
57 000	9 390 702	2 044 359	239 469	2 283 828	1 035 000	555 000	2 201	299 487	13 623 218	122.38	98.44
57 000	9 188 338	1 962 583	407 730	2 370 313	1 035 000	625 000	2 332	302 141	13 580 124	125.19	99.51
57 000	9 077 187	2 156 877	270 611	2 427 488	1 035 000	625 000	3 777	304 245	13 529 697	126.84	100.07
57 000	9 232 535	2 187 563	137 659	2 325 222	1 035 000	625 000	7 406	305 998	13 588 161	124.70	99.61
57 000	9 476 117	1 819 632	249 233	2 068 865	1 035 000	625 000	7 406	307 300	13 576 688	121.50	99.72
57 000	9 271 265	1 825 638	423 513	2 249 151	1 035 000	625 000	6 714	311 003	13 555 133	124.18	99.94
57 000	9 134 789	2 057 686	272 566	2 330 252	1 035 000	625 000	4 878	309 536	13 496 455	126.04	100.42
57 000	9 305 574	1 929 838	207 089	2 136 927	1 035 000	625 000	10 372	312 194	13 482 067	123.72	100.62
57 000	9 699 047	1 699 397	203 377	1 902 774	1 035 000	525 000	10 476	313 647	13 542 944	118.70	99.24
57 000	9 696 637	1 601 543	281 184	1 882 727	1 035 000	625 000	10 476	316 799	13 623 639	119.51	100.08
57 000	9 906 491	1 992 905	153 258	2 146 163	1 035 000	625 000	19 032	325 889	14 114 575	122.05	100.32
57 000	10 303 150	2 259 632	128 655	2 388 287	1 035 000	625 000	19 939	319 067	14 747 443	120.33	97.68
57 000	10 042 544	3 004 960	210 435	3 215 395	1 035 000	602 000	19 939	290 725	15 262 603	131.08	99.29

RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1965	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier	7	2 755,2	1 123,0	4 083,3	606,2	484,3	221,9	10,4	9 284,3	29,67	12,10	43,98	6,53	5,22	2,39	0,11
	15	2 664,0	1 075,2	3 936,7	589,5	473,6	217,0	10,4	8 966,4	29,71	11,99	43,91	6,57	5,28	2,42	0,12
	22	2 638,0	1 094,6	3 922,3	581,2	467,5	214,9	10,4	8 928,9	29,54	12,26	43,93	6,51	5,23	2,41	0,12
	29	2 648,7	1 114,9	4 019,5	583,5	467,4	214,5	10,4	9 058,9	29,24	12,31	44,37	6,44	5,16	2,37	0,11
Février	5	2 571,1	1 051,4	3 900,3	580,2	467,3	214,2	10,4	8 794,9	29,23	11,96	44,35	6,60	5,31	2,43	0,12
	15	2 536,9	1 020,9	3 821,7	573,7	462,2	212,0	10,4	8 637,8	29,37	11,82	44,24	6,64	5,35	2,46	0,12
	23	2 557,8	1 063,5	3 900,7	575,7	461,4	211,8	10,4	8 781,3	29,13	12,11	44,42	6,56	5,25	2,41	0,12
	26	2 602,4	1 142,3	4 139,2	587,9	466,8	213,8	10,4	9 162,8	28,40	12,47	45,17	6,42	5,10	2,33	0,11
Mars	5	2 553,1	1 075,1	4 051,8	592,0	470,6	215,4	10,3	8 968,3	28,47	11,99	45,18	6,60	5,25	2,40	0,11
	15	2 536,2	1 048,0	3 973,3	588,5	468,9	214,3	10,4	8 839,6	28,69	11,86	44,95	6,66	5,30	2,42	0,12
	23	2 556,1	1 082,3	3 998,7	586,4	467,3	213,5	10,3	8 914,6	28,67	12,14	44,86	6,58	5,24	2,39	0,12
	31	2 624,0	1 132,7	4 174,6	597,2	474,2	216,5	10,3	9 229,5	28,43	12,27	45,23	6,47	5,14	2,35	0,11
Avril	7	2 579,5	1 079,2	4 081,8	595,6	475,2	217,3	10,3	9 038,9	28,54	11,94	45,16	6,59	5,26	2,40	0,11
	15	2 567,7	1 074,2	4 058,3	593,2	474,5	217,1	10,3	8 995,3	28,55	11,94	45,12	6,60	5,27	2,41	0,11
	23	2 560,7	1 123,8	4 104,3	591,2	473,1	216,9	10,3	9 080,3	28,20	12,38	45,20	6,51	5,21	2,39	0,11
	30	2 597,2	1 143,3	4 211,7	596,3	476,7	218,2	10,3	9 253,7	28,07	12,36	45,51	6,44	5,15	2,36	0,11
Mai	7	2 557,5	1 090,3	4 118,6	596,7	476,8	218,5	10,3	9 068,7	28,20	12,02	45,42	6,58	5,26	2,41	0,11
	14	2 541,2	1 065,3	4 025,3	587,4	472,6	217,5	10,3	8 919,6	28,49	11,94	45,13	6,59	5,30	2,44	0,11
	21	2 549,2	1 103,1	4 057,0	585,4	470,9	217,4	10,3	8 993,3	28,35	12,27	45,11	6,51	5,23	2,42	0,11
	31	2 565,7	1 152,0	4 246,6	600,2	479,6	221,1	10,3	9 275,5	27,66	12,42	45,78	6,47	5,17	2,39	0,11
Juin	4	2 531,6	1 104,1	4 168,2	602,0	482,4	223,0	10,3	9 121,6	27,75	12,10	45,70	6,60	5,29	2,45	0,11
	15	2 505,6	1 068,0	4 050,1	594,1	478,2	221,7	10,2	8 927,9	28,07	11,96	45,36	6,66	5,36	2,48	0,11
	23	2 523,3	1 125,8	4 115,8	596,3	478,7	222,9	10,2	9 073,0	27,81	12,41	45,36	6,57	5,28	2,46	0,11
	30	2 604,7	1 178,1	4 295,6	607,1	485,1	225,5	10,2	9 406,3	27,69	12,52	45,67	6,45	5,16	2,40	0,11
Juillet	7	2 536,8	1 112,9	4 217,8	611,0	488,7	227,4	10,2	9 204,8	27,56	12,09	45,82	6,64	5,31	2,47	0,11
	15	2 526,4	1 095,9	4 163,9	607,9	486,0	227,4	10,2	9 117,7	27,71	12,02	45,67	6,67	5,33	2,49	0,11
	23	2 534,6	1 170,0	4 287,2	612,2	486,8	228,1	10,2	9 329,1	27,17	12,54	45,95	6,56	5,22	2,45	0,11
	30	2 532,9	1 160,4	4 291,9	616,6	489,5	229,0	10,2	9 330,5	27,14	12,44	46,00	6,61	5,25	2,45	0,11
Août	6	2 488,3	1 106,9	4 175,7	616,4	489,3	229,1	10,2	9 115,9	27,30	12,14	45,81	6,76	5,37	2,51	0,11
	13	2 484,7	1 084,9	4 108,0	611,6	486,7	227,6	10,1	9 013,6	27,57	12,04	45,57	6,78	5,40	2,53	0,11
	23	2 493,5	1 116,8	4 105,1	609,7	484,9	226,5	10,1	9 046,6	27,56	12,35	45,38	6,74	5,36	2,50	0,11
	31	2 527,2	1 163,8	4 249,7	617,1	488,3	228,0	10,1	9 284,2	27,22	12,54	45,77	6,65	5,26	2,45	0,11
Septembre	7	2 502,4	1 112,2	4 161,0	615,2	487,6	227,7	10,1	9 116,2	27,45	12,20	45,64	6,75	5,35	2,50	0,11
	15	2 505,0	1 092,3	4 068,7	604,7	481,6	225,0	10,1	8 987,4	27,87	12,16	45,27	6,73	5,36	2,50	0,11
	23	2 541,5	1 157,4	4 159,8	603,4	480,2	223,7	10,1	9 176,1	27,70	12,61	45,33	6,58	5,23	2,44	0,11
	30	2 575,0	1 186,4	4 296,9	611,8	485,3	225,2	10,1	9 390,7	27,42	12,63	45,76	6,51	5,17	2,40	0,11
Octobre	7	2 540,7	1 126,6	4 193,8	608,2	484,4	224,5	10,1	9 188,3	27,65	12,26	45,65	6,62	5,27	2,44	0,11
	15	2 541,6	1 106,9	4 119,3	599,1	478,2	222,0	10,1	9 077,2	28,00	12,19	45,38	6,60	5,27	2,45	0,11
	22	2 564,9	1 164,1	4 195,3	598,1	478,4	221,6	10,1	9 232,5	27,78	12,61	45,44	6,48	5,18	2,40	0,11
	29	2 598,2	1 208,1	4 346,5	606,2	483,7	223,3	10,1	9 476,1	27,42	12,75	45,87	6,40	5,10	2,35	0,11
Novembre	5	2 566,0	1 149,4	4 233,4	605,2	484,0	223,3	10,0	9 271,3	27,67	12,40	45,66	6,53	5,22	2,41	0,11
	15	2 564,3	1 130,2	4 133,3	595,5	479,8	221,7	10,0	9 134,8	28,07	12,37	45,25	6,52	5,25	2,43	0,11
	23	2 602,0	1 202,3	4 195,4	594,7	479,2	222,0	10,0	9 305,6	27,96	12,92	45,09	6,39	5,15	2,38	0,11
	30	2 671,5	1 279,9	4 414,2	609,4	488,5	225,5	10,0	9 699,0	27,54	13,20	45,51	6,28	5,04	2,33	0,10
Décembre	7	2 686,9	1 255,8	4 397,2	620,0	497,2	229,5	10,0	9 696,6	27,71	12,95	45,35	6,39	5,13	2,37	0,10
	15	2 791,5	1 304,6	4 438,2	627,1	503,4	231,7	10,0	9 906,5	28,18	13,17	44,80	6,33	5,08	2,34	0,10
	23	2 916,2	1 389,4	4 594,9	643,8	512,5	236,3	10,0	10 303,1	28,30	13,49	44,60	6,25	4,97	2,29	0,10
	31	2 925,1	1 322,4	4 416,3	630,5	504,1	234,1	10,0	10 042,5	29,13	13,17	43,97	6,28	5,02	2,33	0,10
Moyenne annuelle	1963	2 324,3	872,5	3 567,3	578,5	451,9	196,9	11,4	8 002,8	29,04	10,90	44,58	7,23	5,65	2,46	0,14
	1964	2 471,1	997,1	3 891,3	592,4	466,2	209,8	10,7	8 638,6	28,60	11,54	45,05	6,86	5,40	2,43	0,12
	1965	2 583,0	1 134,6	4 149,1	600,5	479,9	221,8	10,2	9 179,1	28,14	12,36	45,20	6,54	5,23	2,42	0,11

SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place ¹⁾	Vire- ments de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ..	1961	21 406	95 949	1 297 275	81 657	1 496 287	1 063 090	23 493 715	145 992 946	22 339 964	192 889 715
	1962	20 958	95 579	1 431 353	80 102	1 627 992	1 115 475	30 825 917	199 178 430	23 052 736	254 172 558
	1963	20 278	94 661	1 551 009	76 295	1 742 243	1 205 635	37 602 134	238 203 998	23 599 551	300 611 318
	1964	18 721	89 611	1 630 671	84 818	1 823 821	1 326 285	40 022 441	239 793 901	33 393 649	314 536 276
	1965	18 539	87 645	1 755 418	83 676	1 945 278	1 412 532	39 254 638	309 479 628	41 215 644	391 362 442
Débit ...	1961	29 780	97 566	1 297 275	91 714	1 516 335	10 481 499	13 149 729	145 992 946	22 291 240	191 915 414
	1962	30 348	93 359	1 431 353	92 989	1 648 049	11 831 491	20 048 484	199 178 430	22 949 640	254 008 045
	1963	30 760	87 324	1 551 009	93 111	1 762 204	12 701 635	25 745 737	238 203 998	23 620 337	300 271 707
	1964	31 581	85 236	1 630 671	100 001	1 847 489	14 009 715	26 497 011	239 793 901	34 033 975	314 334 602
	1965	31 477	83 876	1 755 418	98 634	1 969 405	14 435 531	25 216 140	309 479 628	42 115 337	391 246 636
Total ...	1961	51 186	193 515	2 594 550	173 371	3 012 622	11 544 589	36 643 444	291 985 892	44 631 204	384 805 129
	1962	51 306	188 938	2 862 706	173 091	3 276 041	12 946 966	50 874 401	398 356 860	46 002 376	508 180 603
	1963	51 038	181 985	3 102 018	169 406	3 504 447	13 907 270	63 347 871	476 407 996	47 219 888	600 883 025
	1964	50 302	174 847	3 261 342	184 819	3 671 310	15 336 000	66 519 452	479 587 802	67 427 624	628 870 878
	1965	50 016	171 521	3 510 836	182 310	3 914 683	15 848 063	64 470 778	618 959 256	83 330 981	782 609 078
Répartition en pour-cent											
Crédit ..	1961	1.43	6.41	86.70	5.46	100	0.55	12.18	75.69	11.58	100
	1962	1.29	5.87	87.92	4.92	100	0.44	12.13	78.36	9.07	100
	1963	1.17	5.43	89.02	4.38	100	0.40	12.51	79.24	7.85	100
	1964	1.03	4.91	89.41	4.65	100	0.42	12.72	76.24	10.62	100
	1965	0.95	4.51	90.24	4.30	100	0.36	10.03	79.08	10.53	100
Débit ...	1961	1.96	6.43	85.56	6.05	100	5.46	6.85	76.07	11.62	100
	1962	1.84	5.67	86.85	5.64	100	4.66	7.89	78.41	9.04	100
	1963	1.75	4.95	88.02	5.28	100	4.23	8.57	79.33	7.87	100
	1964	1.71	4.61	88.27	5.41	100	4.45	8.43	76.29	10.83	100
	1965	1.60	4.26	89.13	5.01	100	3.69	6.44	79.10	10.77	100
Total ...	1961	1.70	6.42	86.12	5.76	100	3.00	9.52	75.88	11.60	100
	1962	1.57	5.77	87.38	5.28	100	2.55	10.01	78.39	9.05	100
	1963	1.46	5.19	88.52	4.83	100	2.32	10.54	79.28	7.86	100
	1964	1.37	4.76	88.83	5.04	100	2.44	10.58	76.26	10.72	100
	1965	1.28	4.38	89.68	4.66	100	2.02	8.24	79.09	10.65	100

¹⁾ Y compris le clearing bancaire.

MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1961	1 011 423	3 074 878	13 724 791 ¹⁾	2 796 211	2 733 018	1 195 075	1 143 432	779 859	1 770 115	7 628 142	35 856 944 ¹⁾
1962	1 192 070	3 354 295	12 989 118 ¹⁾	3 219 911	3 366 578	1 313 232	1 337 212	894 019	2 021 531	8 804 045	38 492 011 ¹⁾
1963	1 267 796	3 487 487	15 963 864 ¹⁾	3 397 180	3 518 004	1 411 739	1 556 723	964 556	2 197 599	9 931 398	43 696 346 ¹⁾
1964	1 393 643	3 774 964	17 518 091 ¹⁾	3 897 199	4 187 699	1 525 309	1 662 319	1 032 367	2 292 324	11 100 396	48 384 311 ¹⁾
1965	1 447 146	3 955 326	16 386 525 ¹⁾	3 929 163	3 957 380	1 603 509	1 746 834	1 114 522	2 423 873	11 365 508	47 929 786 ¹⁾
Affaires en devises											
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30 831 843	30 831 843
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51 924 537	51 924 537
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52 243 448	52 243 448
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 793 962	47 793 962
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 340 548	53 340 548
Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations											
1961	8 918	4 488	349 660	8 107	17 037	52 922	6 094	20 781	29 886	48 425	546 318
1962	6 826	3 705	278 989	14 264	17 236	59 273	2 775	18 088	39 425	121 901	562 482
1963	12 904	18 214	86 431	15 094	13 553	63 542	3 795	22 281	46 219	132 978	415 011
1964	22 517	33 470	117 029	16 508	15 884	83 800	3 865	24 413	46 280	343 673	707 439
1965	19 065	30 561	91 566	11 281	18 285	85 818	4 396	24 345	56 169	409 049	750 535
Nouvelles avances sur nantissement											
1961	8 089	6 738	110 586	34 078	68 094	64 562	2 376	3 445	44 091	24 741	366 800
1962	15 290	9 886	152 869	26 897	47 775	58 837	8 554	4 585	61 756	26 143	412 592
1963	30 815	8 208	198 840	30 865	74 439	53 715	6 527	22 969	93 446	14 798	534 622
1964	26 001	9 047	234 582	51 467	60 498	118 359	5 663	18 144	99 137	21 080	643 978
1965	15 574	12 294	184 869	34 363	51 636	98 400	1 564	32 567	131 163	20 113	582 543
Comptes des correspondants en Suisse											
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12 575 487	12 575 487
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14 348 652	14 348 652
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15 746 124	15 746 124
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 333 525	17 333 525
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18 429 813	18 429 813
Comptes des correspondants à l'étranger											
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25 985 973	25 985 973
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 492 386	22 492 386
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 920 027	3 920 027
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 593 576	8 593 576
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 440 573	5 440 573

¹⁾ Y compris l'or à l'étranger.

DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE ²⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Encaissement (remises)											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1961	2 767	29 511	403 111	19 007	12 657	8 255	182	7 398	2 962	136 383	622 233
1962	1 975	13 396	470 957	28 344	14 083	7 319	68	7 211	3 476	110 013	656 842
1963	2 345	9 944	595 909	21 735	15 724	8 412	113	6 609	2 066	156 352	819 209
1964	1 468	11 287	715 327	33 271	17 174	8 728	120	6 548	3 518	99 747	897 188
1965	1 137	31 392	798 009	24 669	18 444	8 715	54	10 094	3 101	89 848	985 463
Virements											
1961	2 471 628	26 222 888	12 405 287	16 735 050	7 775 884	2 796 491	1 760 423	1 882 711	4 333 799	308 420 968	384 805 129
1962	2 519 207	25 880 174	14 549 871	20 270 430	7 697 792	2 860 123	2 227 051	1 886 228	4 819 617	425 470 110	508 180 603
1963	2 842 246	25 799 172	15 514 674	20 565 763	7 667 148	3 017 670	2 165 607	2 015 568	5 145 104	516 150 073	600 883 025
1964	3 182 911	25 603 742	15 702 320	22 232 209	8 527 612	3 567 694	1 945 245	2 092 876	5 721 136	540 295 133	628 870 878
1965	3 351 165	31 087 674	17 346 015	23 282 154	8 813 149	3 610 835	2 057 548	2 428 715	6 064 227	684 567 596	782 609 078
Comptes des administrations fédérales											
1961	—	—	47 980 529	—	—	—	—	—	—	—	47 980 529
1962	—	—	58 630 922	—	—	—	—	—	—	—	58 630 922
1963	—	—	62 531 666	—	—	—	—	—	—	—	62 531 666
1964	—	—	67 257 281	—	—	—	—	—	—	—	67 257 281
1965	—	—	71 030 049	—	—	—	—	—	—	—	71 030 049
Comptes de dépôt											
1961	3 730	13 815	82 671	28 263	8 910	10 205	3 741	11 041	5 947	1 438 857	1 607 180
1962	4 799	13 116	60 590	23 556	20 099	5 122	3 641	10 075	5 869	1 295 320	1 442 187
1963	4 279	14 982	71 076	22 139	9 258	6 233	3 658	9 881	3 983	2 486 939	2 632 428
1964	5 985	37 949	82 289	23 851	8 962	8 321	5 432	7 971	5 786	576 023	762 569
1965	6 266	21 688	103 310	27 086	7 075	6 746	4 544	9 003	5 068	669 191	859 977
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1961	7 906 451	50 002 501	159 887 233	29 720 467	20 208 465	9 124 622	5 972 727	5 739 898	14 343 271	467 076 984	769 982 619
1962	8 583 945	49 466 479	188 620 767	34 983 019	22 293 500	9 639 245	7 153 282	5 953 226	16 421 554	614 610 036	957 725 053
1963	9 628 514	51 462 857	205 298 839	35 679 366	23 083 781	10 613 625	7 539 637	6 261 874	17 740 551	698 679 344	1 065 988 388
1964	11 199 806	52 691 471	223 843 205	39 084 892	26 602 778	12 216 298	7 464 233	6 630 124	19 785 813	732 211 261	1 131 729 881
1965	11 792 825	63 206 879	236 299 312	40 779 219	26 210 181	13 016 416	7 743 606	7 592 592	21 368 598	903 100 234	1 331 109 862
Chambres de compensation											
1961	—	2 514 322	296 435	2 980 611	751 525	—	—	50 336 ³⁾	96 365	1 361 862	8 051 456
1962	—	3 277 282	337 340	4 051 252	804 640	—	—	64 930 ³⁾	93 778	1 481 038	10 110 260
1963	—	2 824 012	355 255	3 915 794	750 230	—	—	75 611 ³⁾	93 053	1 638 001	9 651 956
1964	—	3 131 453	374 441	3 889 284	804 049	—	—	73 052 ³⁾	101 405	1 827 361	10 201 045
1965	—	3 236 475	398 446	3 940 764	778 817	—	—	69 937 ³⁾	102 204	1 839 914	10 366 557

²⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. ³⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor ³⁾	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

1) Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
2) En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
3) Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
En millions de francs			%	En millions de francs						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or ¹⁾	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantisse- ment	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
				Effets suisse	Bons du Trésor ²⁾	Obli- gations escomp- tées	Total					en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	2 709,0	57,6	—	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8	—	15,9	14,2	—
1937	2 679,2	513,1	—	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8	—	30,7	11,4	—
1938	2 889,6	279,7	—	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9	—	90,9	9,6	—
1939	2 261,6	361,7	—	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6	—	80,9	16,6	—
1940	2 173,2	996,8	—	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4	—	87,8	20,0	—
1941	2 878,5	679,0	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	—	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	—	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	—	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	—	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	—	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	—	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	—	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	—	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	—	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	—	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	—	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	—	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	—	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	—	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	—	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	—	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	—	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	—	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	—	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	—	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	—	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	207,0	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	207,0	51,7	61,5	9,4
1964	11 793,6	1 679,1	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	432,0	65,3	75,3	17,0
1965	13 164,2	852,6	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	432,0	92,9	66,1	14,5

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.
²⁾ Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôts	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ³⁾	Total					
En millions de francs	%	En millions de francs										
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	—	1 370,1	—	—	—	3 505,9	1936
1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	—	1 722,4	—	—	—	3 902,3	1937
1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	—	1 671,9	—	—	—	4 081,0	1938
2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	—	797,4	—	—	—	3 501,8	1939
2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	—	1 186,9	—	—	—	3 727,7	1940
2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128.85	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	—	6 400,6	1948
4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	—	6 721,9	1949
4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	—	10 266,2	1960
7 656,0	144.70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	—	12 206,6	1961
8 506,1	135.71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	—	12 994,7	1962
9 035,4	135.07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	—	13 910,2	1963
9 721,8	121.31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	433,2	3,4	14 787,6	1964
10 042,5	131.08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	602,0	19,9	15 287,6	1965

³⁾ Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Bons du Trésor ⁴⁾	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
³⁾ Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.
⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor ²⁾	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8	42,4	8,7	—
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3	17,9	6,6	—
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7	74,4	6,0	—
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4	93,2	7,5	—
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8	86,2	8,5	—
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.
²⁾ Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères ³⁾	Total			
En millions de francs	%	En millions de francs								
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	—	625,2	—	—	1936
1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	—	1 489,3	—	—	1937
1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	—	1 810,9	—	—	1938
1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	—	1 182,7	—	—	1939
2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	—	867,8	—	—	1940
2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ⁴⁾	1950
4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ⁵⁾	1960
6 672,9	150.60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ⁶⁾	3 198,4	1 035,0 ⁷⁾	397,8	1961
7 358,9	144.23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134.37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128.27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127.16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965

³⁾ Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

⁶⁾ Moyenne fin juin à décembre.

⁴⁾ Moyenne janvier à juillet.

⁷⁾ Moyenne fin mars à décembre.

⁵⁾ Moyenne octobre à décembre.

MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte						Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse								
			Effets suisses		Bons du Trésor ²⁾	Obli- gations	Total				
			Montant	Moyenne des jours à courir							
En millions de francs			Jours	En millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4	
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5	
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0	
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4	
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5	
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0	
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4	
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6	
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6	
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3	
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8	
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4	
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9	
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7	
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5	
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4	
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5	
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0	
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3	
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3	
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8	
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5	
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5	
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0	
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9	
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8	
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0	
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5	
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9	

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse ³⁾	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁴⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

³⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes des correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

MOUVEMENT

Année	Caisse ¹⁾	Devises	Escompte						Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse								
			Effets suisses		Bons du Trésor ²⁾	Obligations	Total				
			Montant	Moyenne des jours à courir							
En millions de francs			Jours	En millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4	
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5	
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4	
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5	
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0	
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0	
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3	
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4	
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9	
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0	
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4	
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5	
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0	
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1	
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9	
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4	
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7	
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9	
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3	
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6	
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7	
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 ³⁾	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6	
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 ⁴⁾	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4	
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 ⁴⁾	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3	
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 ⁴⁾	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7	
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 ⁴⁾	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3	
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 ⁴⁾	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2	
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 ⁴⁾	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0	
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 ⁴⁾	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9	
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 ⁴⁾	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8	

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.
2) Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.
3) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.
4) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 150,5	—	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	—	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	—	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	—	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	—	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ²⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500

1) Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.
2) Non compris les amortissements.
3) Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
5) Intérêts à l'Administration fédérale compris.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁸⁾	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁸⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

⁶⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

⁷⁾ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

⁹⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises ¹⁾	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ⁴⁾	Commissions ⁵⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁶⁾	Bénéfice brut
		dont escompte											
		Total	d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ²⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208	189	671	1 468	402	54 920

¹⁾ Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.
²⁾ Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.
³⁾ Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses, sans amortissements.
⁴⁾ Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
⁵⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁶⁾ Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Provision pour opérations d'open-market	Frais de confection des billets y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs												
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
3 459	112	—	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	—	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	—	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140 ¹¹⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451 ¹²⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501 ¹²⁾	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799 ¹²⁾	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁷⁾	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 ⁷⁾	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 ⁸⁾	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 ⁹⁾	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 ¹⁰⁾	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087 ¹²⁾	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362 ¹³⁾	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358 ¹²⁾	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812 ¹²⁾	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172 ¹⁰⁾	400	—	10 000	7 914 ¹²⁾	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964 ¹²⁾	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965

7) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

8) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

9) Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

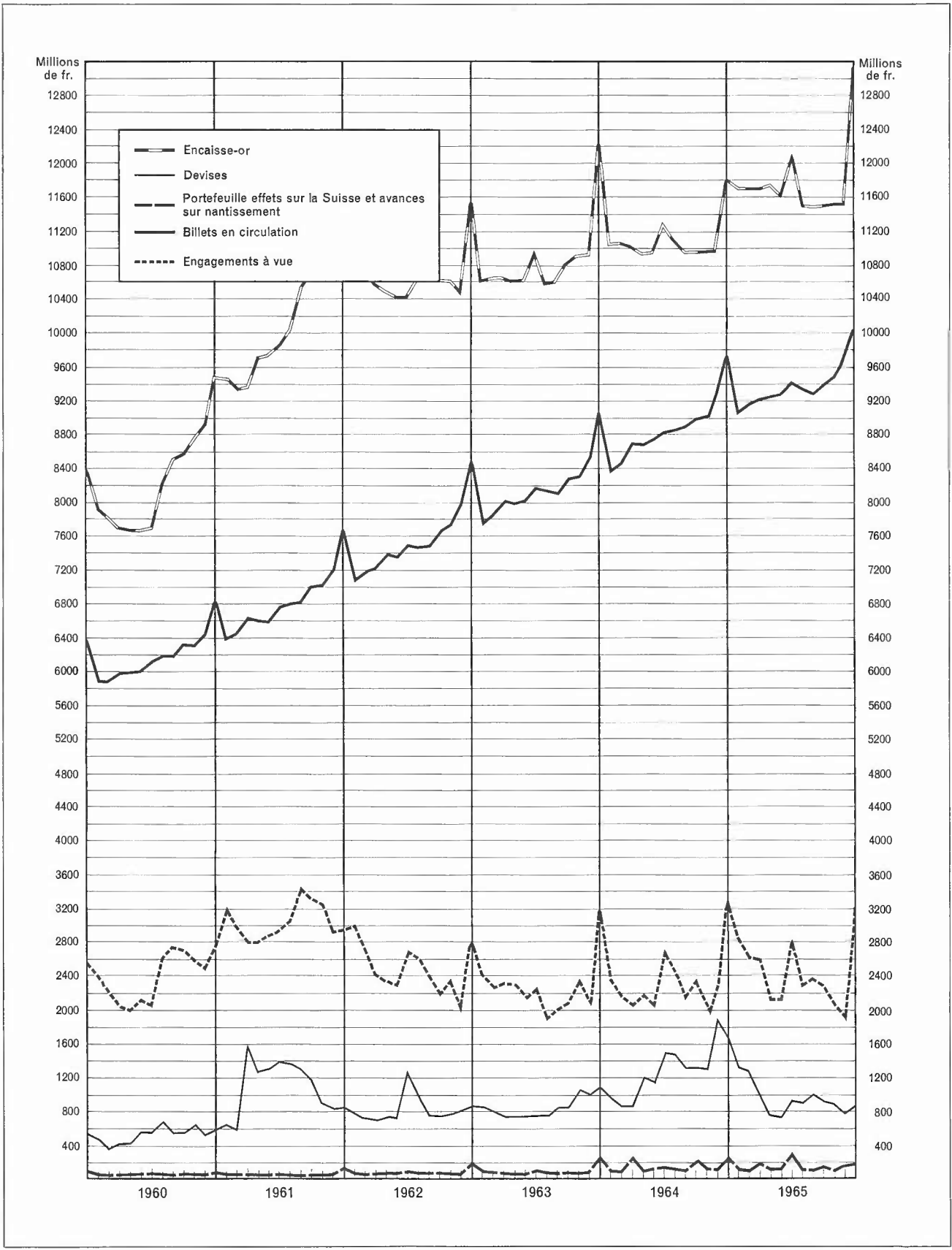
10) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

11) Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.

12) Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.

13) Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 4 362 000 et provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 1 000 000.

SITUATION EN FIN DE MOIS



TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	10 Septembre	5	113	6	14
15 Août	5	84	5½	84	24 Septembre	—	—	5½	99
7 Novembre	5½	70	6	70	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Octobre	5½	322	6	917
20 Février	4	28	4½	28	1919 21 Août	5	595	—	—
19 Mars	3½	322	4	441	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
1909 4 Février	3	252	—	—	11 Août	4	203	5	203
3 Juin	—	—	3½	133	1922 2 Mars	3½	168	4½	168
14 Octobre	3½	28	4	28	17 Août	3	331	4	331
11 Novembre	4	56	4½	56	1923 14 Juillet	4	831	5	831
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
24 Février	3	161	—	—	1930 3 Avril	3	98	4	98
4 Août	3½	49	4½	84	10 Juillet	2½	196	3½	196
22 Septembre	4	35	—	—	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
27 Octobre	4½	70	5	70	1933 8 Février	—	—	2½	814
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
16 Février	3½	224	4	224	1936 9 Septembre	2	78	3	78
28 Septembre	4	350	4½	350	26 Novembre	1½	7 475	2½	7 475
1912 12 Septembre	4½	77	5	77	1957 15 Mai ¹⁾	2½	652	3½	652
28 Novembre	5	259	5½	259	1959 26 Février ²⁾	2	1 955	3	1 955
1913 14 Août	4½	161	5	161	1964 3 Juillet ³⁾	2½	546 ⁴⁾	3½	546 ⁴⁾
1914 22 Janvier	4	28	4½	189					
19 Février	3½	161	—	—					
30 Juillet	4½	1	5½	1					
31 Juillet	5½	3	6	3					
3 Août	6	38	7	38					

¹⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾% du 1^{er} avril au 24 juillet 1957 ; 2% du 25 juillet 1957 au 25 février 1959 ; autres stocks obligatoires 2% du 1^{er} avril au 24 juillet 1957.

²⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾% depuis le 1^{er} juin 1959 ; autres stocks obligatoires 2½% du 26 février au 31 mai 1959.

³⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% depuis le 6 juillet 1964 ; autres stocks obligatoires 2½% depuis le 6 juillet 1964.

⁴⁾ Jusqu'au 31 décembre 1965.

TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1961	14	12	4	13	12	4	8	7	74	20	25
1962	14	12	4	13	12	5	8	7	75	20	26
1963	14	12	4	13	12	6	8	7	76	20	26
1964	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1965	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
Nombre d'effets											
1961	63 275	44 644	1 999	223 096	104 422	4 136	10 600	181 056	633 228	—	—
1962	66 588	46 507	2 185	253 406	117 754	4 883	10 990	189 445	691 758	—	—
1963	65 970	44 107	2 087	277 102	118 673	5 398	11 349	193 688	718 374	—	—
1964	63 191	47 131	1 904	310 896	122 514	4 797	11 599	207 475	769 507	—	—
1965	64 404	47 205	1 799	312 194	121 744	4 069	12 040	211 814	775 269	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1961	2 514 322	296 435	24 257	2 980 611	751 525	26 079	96 365	1 361 862	8 051 456	994 863	3 872 647
1962	3 277 282	337 340	28 739	4 051 252	804 640	36 191	93 778	1 481 038	10 110 260	913 511	3 688 554
1963	2 824 012	355 255	30 634	3 915 794	750 230	44 977	93 053	1 638 001	9 651 956	642 451	3 010 573
1964	3 131 453	374 441	32 481	3 889 284	804 049	40 571	101 405	1 827 361	10 201 045	682 880	3 065 277
1965	3 236 475	398 446	32 487	3 940 764	778 817	37 450	102 204	1 839 914	10 366 557	682 369	2 836 113
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1961	50.46	49.95	23.84	58.05	64.85	25.21	40.98	68.85	57.43	66.55	78.68
1962	55.54	51.34	23.38	55.43	69.51	32.18	45.24	65.00	57.58	64.06	79.31
1963	54.52	48.99	20.20	56.43	69.20	34.80	46.43	63.35	57.45	64.39	77.93
1964	58.63	49.67	22.69	58.03	68.79	31.57	44.30	62.78	59.26	65.68	78.61
1965	56.99	49.40	24.82	54.57	67.20	27.32	47.35	62.26	57.18	64.67	77.96

LISTE

DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1^{er} JANVIER 1966

I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1963-1967)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président
P. Jäggi, D^r en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1963-1967)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

- | | |
|--|---|
| <p>B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président</p> | <p>* J. Golay, D^r ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne</p> |
| <p>P. Jäggi, D^r en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président</p> | <p>* M. Haffter, D^r en droit, président de la Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld</p> |
| <p>* J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg</p> | <p>E. Hatt, D^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich</p> |
| <p>* G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne</p> | <p>M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire</p> |
| <p>F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre</p> | <p>A. Juillard, vice-président du conseil d'administration de la fabrique de Montres Cortébert, Juillard & Cie S.A., Cortébert</p> |
| <p>E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève</p> | <p>R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg</p> |
| <p>J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel</p> | <p>R. Käppeli, D^r ès sc. pol. et D^r h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen</p> |
| <p>W. Bühlmann, D^r en droit, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton de Lucerne, Kastanienbaum/Horw</p> | <p>E. Kronauer, ingénieur, administrateur-délégué et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève</p> |
| <p>R. Devrient, D^r en droit et D^r h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully</p> | <p>H. Küng, D^r h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle</p> |
| <p>G. Eugster, D^r en méd. vét., président de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, Weinfelden</p> | <p>H. Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Zurich</p> |
| <p>* A. Gisling, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne</p> | <p>* A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug</p> |
| | <p>* R. Mäder, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat, St-Gall</p> |

- R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- * H. Meyer-Scholer, D^r en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal
- * U. Meyer-Boller, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon
- * K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen
- * W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- * H. R. Schwarzenbach, D^r en droit, de la maison Robt. Schwarzenbach & Co., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Horgen
- S. Schweizer, D^r en droit, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
- * W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne
- G. Sulzer, ingénieur, président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Winterthour
- H. Tschumi, D^r en méd. vét., conseiller national et conseiller d'Etat, directeur de la justice du canton de Berne, Interlaken
- * R. Vischer, D^r en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle
- H. Winzenried, industriel, Deisswil
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle
- (Un mandat vacant)

III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1963-1967)

- B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- P. Jäggi, D^r en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Devrient, D^r en droit et D^r h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully
- R. Käppeli, D^r ès sc. pol. et D^r h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen
- A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug
- R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne

IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1965/1966)

MEMBRES

- E. Gsell, D^r ès sc. écon., professeur à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque Cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D^r en droit, ancien directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- G. Späly-Leemann, fabricant, Netstal
- A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1963-1967)

AARAU

- O. Pfiffner, D^r en chimie, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A. Usine Electrochimique, Aarau, président
- K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. société anonyme, Aarau, vice-président
- A. Job, président de la direction de l'UNION Société Suisse d'achat Olten USEGO, Olten

BÂLE

- G. Bohny, D^r h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président
- W. Rohner, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, vice-président
- H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S. A., Bâle

BERNE

- A. Buser, ing. agr., ancien directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
- W. Weyermann, D^r en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
- H. Hauser, président du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

GENÈVE

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Thônex, président
- J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
- E. Bordier, D^r en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

LAUSANNE

- Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, président
- A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S. A., Gland, vice-président
- R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Payerne

LUCERNE

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
- J. Hug, D^r ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président
- W. Dubach, D^r en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

LUCANO

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre, président
- E. Ferrari, vice-président du conseil d'administration de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
- T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Finapar S.A. Société Anonyme de Participations à des Entreprises Financières, Muzzano

NEUCHÂTEL

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel, président
- L. Huguenin, administrateur-délégué de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds, vice-président
- W. Wüthrich, directeur de la Cisac S. A., fabrique de produits alimentaires, Neuchâtel

SAINT-GALL

- P. Markwalder, président du conseil d'administration de la maison Markwalder & Co. AG., St-Gall, président
- R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président
- R. Perret, D^r en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn

ZURICH

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
- R. H. Stehli-Pestalozzi, président du conseil d'administration des Soieries Stehli S. A., Zurich, vice-président
- E. Jaggi, D^r en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthour

VI. DIRECTION GÉNÉRALE

MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

W. Schwegler, D^r ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D^r en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D^r en droit, Zurich

DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I^{er} département: W. Schwegler, D^r ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III^e département: M. Iklé, D^r en droit, membre de la Direction générale

Suppléants du chef du I^{er} département: J. Leemann, D^r ès sc. écon., directeur, W. Kull, D^r ès sc. pol., directeur

Suppléant du chef du III^e département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, avocat (juriste-conseil), J. Lademann, D^r ès sc. écon., F. Leutwiler, D^r ès sc. écon.

Chefs de division: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, J. Rudin, H. Stahel, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: J. Bonorand, D^r ès sc. pol., E. Brunner, E. Harlacher, W. Haubensak, E. Maag,

E. Meier, L. Noseda, W. Obi, H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, H. Schmid, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, Th. Benz, J. Bertschi, W. Brunner, J. Dolder, A. Dutli, A. Föllmi, D^r ès sc. pol., Mlle F. Graf,

A. Grolimund, E. Guyer, R. Meier, R. Perret, J. Pfister, R. Raths, F. Schmid, A. Schoch, A. Weiss, H. Wenziker,

R. Widmer, D^r ès sc. écon., W. Wunderli, E. Zangger

Agence de Winterthour

Chef de l'agence: E. Maurer – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann – Mandataire commercial: M. Weiss

II^e DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D^r en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, directeur

Directeur de division: M. de Rivaz, D^r en droit

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division: H. Baumgartner, W. Bretscher, H. Brunner, P. Flückiger, D^r ès sc. pol., R. Raschle, Ch. Schweingruber

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, R. Bourqui, H.-P. Dosch, H. Hulliger, M. Isenschmid,

W. Stöcklin, D^r ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: W. Gutmann, R. Kuhn, A. Lerch, H. Spahni, W. Wey, V. Zumwald

Agence de Bienne

Chef de l'agence: J. Messmer – Fondé de pouvoirs: P. Bürgi – Mandataire commercial: R. Januth

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: H. R. Läng, D^r ès sc. pol., directeur de division, Zurich

Suppléant du secrétaire général: P. Flückiger, D^r ès sc. pol., Berne

Fondés de pouvoirs: G. Jaquemet, D^r ès sc. écon., et W. Schreyer, Zurich

VII. SUCCURSALES

A A R A U

Directeur: R. Erb, D^r ès sc. écon.
Suppléant du directeur: W. Schaffner
Fondés de pouvoirs: Th. Hensler, A. Widmer
Mandataire commercial: F. Merz

B Â L E

Directeur: J. Hablützel
Suppléant du directeur: A. Bertschinger
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, F. Küng,
K. Schär, R. Ulbrich

G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté
Suppléant du directeur: J. Terrier
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger,
E. Bersier, R. Jaccaz, Ph. Martin

L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux
Suppléant du directeur: R. Zuttel
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, O. Grec, F. Verdon
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, G. Mounoud, J.-P. Rod

L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D^r ès sc. pol.
Suppléant du directeur: G. Sidler
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, J. Immoos, A. Kunz, K. Schärli
Mandataires commerciaux: J. Burri, Ch. Zelger

L U C A N O

Directeur: R. Rossi
Suppléant du directeur: G. Gaggini
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, T. Grassi, G. Steiger

N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli
Suppléant du directeur: R. Girardier
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat
Mandataire commercial: A. Tribolet

Agence de La Chaux-de-Fonds

Chef de l'agence: F. von Arx
Fondé de pouvoirs: J. Henny
Mandataire commercial: J. Jolidon

S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter
Suppléant du directeur: E. Schöbi
Fondés de pouvoirs: H. P. Menet, R. Siegrist
Mandataires commerciaux: J. Knecht, W. Stieger